

PRIX D'ABONNEMENT

Franco pour la Suisse
Un an fr. 10.-
Six mois
Trois mois
Pour
Etranger le port en sus.

L'IMPARTIAL

PRIX DES ANNONCES

10 cent. la ligne.
Pour les annonces
d'une certaine importance
on traite à forfait.
Prix
minimum d'une annonce 75 c.

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à La Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Table with 4 main sections: ABONNEMENTS ET ANNONCES, GARE DE LA CHAUX-DE-FONDS (Arrivées and Départs), ADMINISTRATION, and BUREAUX DE RÉDACTION. Includes dates from October 1st 1896 to October 1st 1897.

L'IMPARTIAL de ce jour paraît en 12 pages. Le supplément contient le grand feuilleton La Lecture des familles.

Elections communales

Le scrutin sera ouvert au Bâtiment des écoles, Place Jaquet Droz:
Samedi, de 1 à 8 heures du soir;
Dimanche, de 8 heures du matin à 4 heures du soir.

Se munir de sa carte civique.

— VENDREDI 7 MAI 1897 —

La Chaux-de-Fonds

- Panorama artistique international (Léopold-Robert 58). — Ouvert dès 9 h. m. à 10 h. soir.
Sociétés de musique
Orchestre l'Espérance. — Répétition à 8 1/2 h.
Sociétés de chant
L'Avenir. — Répétition, à 8 1/2 h., au Cercle.
Echo de la Montagne. — Répétition, à 9 3/4 h.
Sociétés de gymnastique
L'Abeille. — Exercices, à 8 1/2 h. du soir.
Intimité. — Exercices, à 8 1/4 h. du soir.
Réunions diverses
Société d'anciennes catéchumènes. — Réunion, à 8 h. du soir, à la Cure.
La Diligente. — Répétition, à 8 3/4 h., au local.
Union chrétienne des jeunes gens allemands. — Réunion, dès 8 h., au local.
La Muse. — Assemblée, à 8 1/2 h., au local.
A. S. (Sect. Ch.-de-Fonds). — Réunion, à 8 1/2 h.
Soc. théâtrale La Dramatique. — Rép. à 8 1/2 h.
Intimité (Section littéraire). — Répétition, à 8 1/4 h.
Bibliothèque publique. — La salle de lecture est ouverte le vendredi, de 8 à 10 h. du soir (salle n° 32, Collège industriel).

— SAMEDI 8 MAI 1897 —

- Sociétés de musique
Les Armes-Réunies. — Répétition, à 8 1/2 h.
Fanfare du Grutli. — Répétition à 8 1/4 heures.
Sociétés de gymnastique
Grutli. — Exercices, à 8 1/2 h. du soir.
Groupes d'épargne
La Lutèce. — Perception des cotisations, au local.
La Linotte. — Assemblée, à 9 1/2 h. du soir.
Club de la Pive. Groupe des Eups. — Ass. 8 1/2.
Le Glaneur. — Versements obligatoires, de 8 à 10 h.
Réunions diverses
Compagnie du Piquet. — PAYE, à 8 1/2. C. Weber.
Assemble, samedi, à 8 h. du soir, au Caveau.
Etoile. — Percep. des cotis., de 8 à 9 h., au local.
La Cigogne. — Percep. des cotis., 8 h., au local.
Grutli romand. — Percep. des cotis. de 9 à 10 h.
Société ornithologique. — Réunion, à 8 1/2 h.
Société artistique « La Pervenche ». — Réunion.
Gemütlichkeit. — Versammlung, Aheads 9 Uhr.
Bibliothèque du Grutli romand. — Ouverture de 9 h. à 10 h. du soir.
Intimité (Fonds des courses). — Réunion, à 8 1/2 h.
L. T. H. — Perception des cotisations.
Sous-officiers (Cagnotte). — Réunion à 8 1/2 h.
Groupe des Bileux. — Réunion, à 8 1/2 h. du soir.
Société du Plane. — Grande Poule.
Clubs
Club des Laborieux. — Réunion, à 8 h., au local.
Club de l'Exposition. — Percep. des cot. à 8 1/2 h.
Vélo-Club. — Réunion, à 8 1/2 h., au local.
Club des Pipespadilles. — Ass., 8 1/2 h., au Moulin.
Club électrique. — Assemblée, à 7 h. du soir.
Club du Quillier. — Réunion, à 8 1/2 h., au local.
Club récréatif. — Assemblée, à 8 1/2 h. du soir.
Club de la Rogneuse. — Réunion.
Club des Eméchés. — Percep. des cot. de 8 à 9 h.
Club des 4 jours. — Réunion.
Club Monaco. — Réunion.
Club du tir de la Vinaigrette. — Ass. 8 1/2 h.
Club des Amalches. — Réunion, à 9 h.

Elections communales

Manifeste radical

Chers concitoyens,
Vous êtes appelés à procéder au renouvellement du Conseil général de notre ville, les samedi et dimanche 8 et 9 mai prochains.
Vous savez tous quelle est l'importance de cette élection, quelle influence décisive elle a sur la marche de notre vie communale, sur les intérêts publics qui nous touchent de plus

près, combien il importe que chaque citoyen ayant à cœur la prospérité de notre chère Chaux-de-Fonds, remplisse son devoir d'électeur, dans cette circonstance.

Pendant la période administrative qui va se terminer, de grands travaux ont été exécutés, nous pouvons citer entr'autres l'aménée de l'énergie électrique destinée à fournir la force motrice à notre industrie, la construction d'un Collège, d'un Hôpital, d'un Orphelinat, d'un Hôtel communal, l'élaboration d'un plan de nivellement et d'alignement de la ville, les travaux d'embellissement, la réorganisation du service des inhumations, etc.

Si une partie importante du programme que s'est donné à tâche d'accomplir l'autorité communale est actuellement remplie, il n'en reste pas moins de grands travaux en perspective, dont l'exécution incombera au nouveau Conseil général :

La transformation de la gare, si importante pour les intérêts de notre commerce, et au sujet de laquelle le Grand Conseil a su trouver la formule la plus heureuse, la canalisation de la Ronde, l'agrandissement de l'école d'horlogerie, le développement rationnel de nos divers services industriels, etc.

Chers concitoyens,

Vous estimerez certainement avec nous que tous les partis doivent concourir à la réalisation de ces entreprises d'intérêt général et supporter les responsabilités qui en découlent; vous reconnaîtrez, comme nous, que le contrôle et les conseils de tous deviennent chaque jour plus nécessaires et plus indispensables.

Ce sont ces motifs qui nous ont engagés à accueillir favorablement les offres de conciliation qui nous étaient adressées.

L'accord s'est fait sur la base de 21 radicaux, 10 socialistes et 9 libéraux, et il a été ratifié par l'assemblée générale de notre parti.

La concession faite par le parti radical est considérable, car le chiffre de 21 membres, auquel il a consenti à réduire sa délégation au Conseil général, représente évidemment le minimum de sièges auxquels il a le droit de prétendre.

Que cette circonstance ne vous éloigne pas du scrutin.
Le défaut de lutte ne doit pas non plus engendrer l'abstention.

Le parti radical, si uni, si vivace dans ces dernières années, se doit à lui-même, doit à ses représentants, à l'administration communale, qui est en grande partie son œuvre, de marcher compact aux urnes, comme au temps des grandes luttes, de manifester sa virilité, sa cohésion, son esprit de générosité et de concorde, par une imposante manifestation de tous ses membres.

Les radicaux de la Chaux-de-Fonds ont toujours su, dans les moments décisifs, se rendre au scrutin en ne consultant que les intérêts généraux de leur pays et de leur parti; plus que jamais, ils en agiront de même aujourd'hui.

Le mot d'ordre est donc comme toujours: Tous aux urnes! Pas d'abstention! Pas de panachage!

Vive la Chaux-de-Fonds!
Vive le parti radical!
La Chaux-de-Fonds, le 4 mai 1897.

Au nom du Comité de l'Association patriotique radicale:
Le président,
William BECH.
Les vice-présidents,
Mathias BAUR, Auguste JEANNERET.
Les secrétaires,
G. BOVET, Arnold DELEVAUX.
Le caissier,
Ariste ROBERT.

Manifeste libéral

Chers concitoyens,
Les élections au Conseil général, auxquelles vous êtes appelés à procéder, se présentent dans des conditions de paix et de concorde. Grâce à l'initiative prise par l'association démocrati-

que libérale et au bon accueil qu'elle a rencontré chez les autres groupes politiques, la proportion des sièges à attribuer à chaque parti, a été arrêtée d'un commun accord et des luttes violentes seront ainsi évitées.

Parti d'ordre, de progrès et de bonne administration, notre collaboration à l'activité communale a été utile et appréciée. Nos représentants, sincèrement dévoués aux intérêts et à la prospérité de notre chère cité, se sont associés à toutes les mesures tendant à développer nos institutions locales et à améliorer nos services publics; ils ont secondé et encouragé nos autorités scolaires dans leur noble mission et voté l'érection d'un nouvel hôpital mieux en rapport avec l'importance de notre ville.

Dans le domaine de l'industrie, nous avons applaudi à leur sollicitude pour nos écoles spéciales et à la part qu'ils ont prise à l'introduction des forces électriques.

Espérons que ces progrès continueront à affermir notre belle industrie dans la place prépondérante qu'elle n'a cessé d'occuper.

Vous savez aussi quelle a été l'initiative dévouée et persévérante d'un de nos députés pour doter notre ville d'un tramway électrique.

Gardiens vigilants des deniers publics, nous avons néanmoins largement donné notre appui à toutes ces œuvres utiles, à tous ces progrès qui ont caractérisé les dernières années.

En réalisant les conseillers libéraux sortant de charge, vous leur témoignerez votre approbation du travail accompli et votre confiance dans celui auquel ils vont être associés. Leur assiduité aux séances, leur participation dévouée aux délibérations tant des Conseils que des commissions, vous sont un sûr garant qu'ils renforceront la phalange patriotique qui a à cœur le bon renom et la prospérité de la Chaux de Fonds et que, dans l'avenir comme jusqu'à ce jour, ils s'uniront à leurs collègues pour marcher la main dans la main et sans autres préoccupations que nos chers intérêts communs.

Les grandes œuvres entreprises et menées à bien ont fortement mis à contribution les finances communales; de nouveaux sacrifices seront nécessaires pour la transformation de la gare, si impatiemment attendue par notre population; aussi notre programme peut-il se résumer dans le développement et l'application intelligente des puissants instruments de progrès et d'hygiène que nous possédons, l'eau, la lumière et la force, et, sans nous refuser aux exigences nouvelles de la marche en avant, veillerons nous à n'encourager que ce dont l'urgence serait absolument démontrée.

Notre Conseil communal actuel a été l'exécuteur actif et fidèle des vœux de la population; nous n'avons pas fait figurer sur notre liste de candidats ceux de ses membres qui représentent spécialement les libéraux, persuadés que nous sommes que les preuves qu'ils ont données de leur dévouement à la chose publique, assureront leur réélection avec celle de leurs honorables collègues actuels.

Electeurs,
Votez avec ensemble et sans panacher la liste verte qui vous est présentée et sur laquelle figurent, après nos candidats, ceux désignés par les autres partis.

Que la prochaine législature, inaugurée dans la paix et l'union, remplisse son mandat pour le plus grand bien de notre chère Chaux-de-Fonds.

La Chaux-de-Fonds, le 3 mai 1897.
Au nom de l'Association démocratique libérale
LE COMITÉ LOCAL.

Manifeste socialiste

Aux électeurs ouvriers!
Comme vous le savez, les élections communales de la Chaux-de-Fonds se font dans le calme et dans la tranquillité à la suite d'un accord discuté par les délégués des partis et ratifié dans les assemblées générales des groupes.

Suivant cette entente, une liste de quarante candidats doit être dressée par chaque parti et comprendre les noms désignés par chacun des groupes. Les trois partis se sont engagés à recommander aux électeurs de voter sans panacher la liste de quarante noms élaborée sur les bases ci-dessus.

En vous présentant la liste ouvrière, nous vous convions par la même occasion à remplir loyalement et consciencieusement votre devoir, tout votre devoir.

Un certain nombre d'entre vous peuvent estimer que le nombre de dix représentants de la classe ouvrière au Conseil général n'est pas en rapport avec l'importance et la force numérique de notre parti. Qu'ils n'oublient pas que nous serions dans une situation beaucoup plus inférieure si nous n'avions aucun représentant dans les pouvoirs communaux! L'expérience de ces trois dernières années a démontré qu'en nous réfugiant dans l'abstention, nous nous privions volontairement de tout moyen de contrôle; nous laissons échapper l'occasion de renseigner la population sur les idées qui nous tiennent à cœur et sur certains actes d'administration que nous croyons préjudiciables aux intérêts de l'ensemble. Quel que soit le nombre de vos élus, s'ils sont vigilants, résolus, désireux d'ordre et de lumière, ils feront de la bonne besogne.

Citoyens,

Ne croyez pas qu'en participant aux élections nous consentions à accepter le § 5 de l'art. 20 de la loi sur les communes, qui prive du droit de vote les électeurs en retard de deux ans dans le paiement de leurs impositions communales.

Plus que jamais, nous sommes et nous restons les adversaires irréductibles et irréconciliables de cette atteinte portée au suffrage universel. Nous ne cesserons de protester avec la dernière vigueur et la plus indomptable énergie contre cette mesure inconstitutionnelle, antidémocratique, et rétrograde au premier chef. En pénétrant dans les autorités communales, nous aurons plus de chance de faire admettre, à bref délai, une solution plus conforme à l'esprit qui devait animer les lois d'un pays républicain, qui ne peut et qui ne doit reposer que sur le vote populaire. C'est une raison de plus pour vous engager à voter les samedis 8 et dimanche 9 mai.

Travailleurs,

Queleques-uns diront peut-être aussi: « A quoi bon! Plus ça change, plus c'est la même chose. Que voulez-vous que dix fassent contre trente! »

Ne vous laissez pas prendre à ce raisonnement.

Ce que feront vos représentants au Conseil général? Vous le savez; nous n'avons pas besoin de vous le dire. Ils soutiendront vos intérêts et ils le feront avec d'autant plus de force que vous leur aurez donné un témoignage plus éclatant de votre confiance.

C'est au pied du mur qu'on voit le maçon. Ceux qui vous sont présentés ont fait leurs preuves. Tous, en acceptant la nouvelle charge qui leur est offerte ne se dissimulent aucune des difficultés de la tâche, mais sont fermement résolus à tenir haut le drapeau des revendications prolétariennes, telles qu'elles se trouvent exposées dans le programme du parti socialiste-démocrate.

Ouvriers,

Que tous ceux qui le peuvent tiennent à honneur de déposer dans l'urne, et sans panacher, la liste bleue, la liste des revendications des travailleurs qui peuvent se résumer en cette belle devise:

Tout par le peuple et tout pour le peuple,
Tout par le travail et tout pour le travail!
La Commission politique.

Nouvelles étrangères

Italie. — La Chambre a repris hier la discussion du projet relatif à l'organisation militaire.
— Les ouvriers sans travail ont fait de nouveau mercredi, à Rome, une grande manifestation. Repoussés sur différents points

par la police, ils ont réussi à se réunir devant le Théâtre-National. Là, ils ont rencontré M. Di Rudini, qui revenait d'accompagner la famille royale. Ils ont entouré la voiture en criant : « Nous voulons du pain ou du travail ! » Le cocher a fouetté ses chevaux pour chercher à écarter les manifestants ; mais ceux-ci ont retenu la voiture et l'ont empêchée d'avancer. M. Di Rudini s'est alors penché à la portière et a invité les ouvriers à envoyer une députation au palais Brasci. Les manifestants se sont alors dirigés vers le palais, qui était gardé par la police et les carabiniers.

Finalement, ils ont nommé une commission, qui a été reçue par le chef de cabinet de M. Di Rudini, lequel leur a fixé un rendez-vous pour aujourd'hui.

L'agitation augmente et prend des proportions menaçantes.

Angleterre. — Suivant les journaux de Londres, un million de cartouches et des munitions d'artillerie vont être expédiées dans le sud de l'Afrique. Outre trois batteries qui partaient hier, d'autres détachements d'artillerie seront envoyés. Le bruit court dans les cercles militaires que 35,000 hommes seront concentrés probablement dans le sud de l'Afrique.

La guerre turco grecque

Constantinople, 6 mai. — Les ambassadeurs de France, de Russie et d'Angleterre ont répondu hier à la note de la Porte du 3 mai. Sans vouloir soulever la question de principe, ils insistent pour que les Grecs employés dans les consulats et les missions étrangères ne soient pas obligés de quitter la Turquie.

Athènes, 6 mai (11 h. matin). — La nuit dernière, l'armée du prince royal a battu en retraite dans un ordre parfait sur Domoko, où elle attend l'attaque des Turcs. Le colonel Smolenski est resté à Velesino pour protéger Volo. Pharsale est abandonnée. Les communications télégraphiques sont interrompues.

On annonce de source autorisée que les puissances sont intervenues pour proposer une médiation.

Athènes, 6 mai. — L'escadre cuirassée a capturé hier, à l'entrée du golfe de Salonique, un schooner à bord duquel se trouvait M. Bartlett, député turcophile bien connu, qui avait séjourné jusqu'ici au camp d'Edhem pacha et retournait en Angleterre. M. Bartlett a été conduit à Athènes, où une enquête sera ouverte.

— Le ministre britannique a réclamé la libération de M. Bartlett. Le gouvernement grec a refusé, alléguant que le député anglais avait été trouvé porteur de documents compromettants. On espère toutefois que M. Bartlett sera relâché aujourd'hui.

Londres, 6 mai. — Une dépêche du Times dit qu'une centaine de réservistes ont fait une démonstration devant l'habitation de M. Ralli, demandant que les hommes dispensés du service soient rappelés. Après quelques paroles de M. Ralli, les manifestants se sont retirés.

— On mande de Volo au Daily News que des marins grecs sont arrivés à Kapraena sur les bords du lac de Karla pour s'opposer aux tentatives des Turcs dans cette région.

— Suivant une dépêche de Berlin au même journal, le gouvernement grec aurait informé les puissances que le rappel du colonel Vassos est une simple mesure militaire qui ne

constitue aucun changement de la politique grecque.

Vienne, 6 mai. — D'après une dépêche de St-Petersbourg à la Correspondance politique, le comte Mouravieff a adressé au ministre de Russie à Athènes une note disant que le gouvernement russe, en présence de la situation difficile de la dynastie grecque, est disposé, d'accord avec les autres puissances, à tenter une médiation entre les belligérants. La Russie a porté cette note à la connaissance des puissances et a reçu leur adhésion.

Paris, 6 mai. — Il se confirme officiellement que les représentants de la Russie ont, par ordre de leur gouvernement communiqué aux puissances une dépêche du comte Mouravieff déclarant que la Russie est prête, si la Grèce en fait la proposition, à s'entendre avec les puissances pour tenter une médiation entre la Turquie et la Grèce.

Les puissances ont donné leur adhésion à la proposition de la Russie.

Athènes, 6 mai. — Cet après-midi, les représentants des puissances se sont réunis chez M. Bourrée, ministre de France.

Ils ont examiné l'opportunité d'une intervention ; ils ont décidé qu'ils adresseraient collectivement une sommation amicale à la Grèce et à la Turquie d'avoir à cesser les hostilités.

Le représentant de l'Allemagne a fait encore quelques observations ; néanmoins la notification sera remise demain aussitôt que la Grèce aura fait connaître son acceptation. Les hostilités seront aussitôt suspendues.

Dans les cercles autorisés, on considère la guerre comme terminée.

Près de Pharsale

Athènes, 6 mai (2 h. après-midi). — Suivant les dernières nouvelles, la brigade Smolenski va effectuer aussi un mouvement de retraite. Le général Smolenski a reçu toute latitude dans le choix du point de retraite. Il se repliera ou bien sur Volo, où il sera sous la protection de l'escadre cuirassée, ou bien sur Halmyros, pour se rapprocher du gros de l'armée.

Il se confirme que les ministres de France, de Russie, d'Angleterre et d'Italie ont reçu des instructions au sujet de la proposition de médiation. On attend incessamment les instructions des ministres d'Autriche-Hongrie et d'Allemagne.

Constantinople, 6 mai. — Le maréchal Edhem pacha télégraphie qu'il a remporté une brillante victoire. Des obus sont tombés à Pharsale, ce qui donnerait à croire que la ville est maintenant occupée par les Turcs.

Larissa, 6 mai (3 h. 20 soir). — La ville de Pharsale a été prise par les Turcs.

Les Français en Grèce

Marseille, 6 mai. — Quatre-vingts volontaires français se sont embarqués aujourd'hui à bord d'un navire grec en partance pour Patras.

Ce premier détachement formera un dépôt des volontaires français partis pour le théâtre de la guerre.

La catastrophe du Bazar de Charité

(Suite)

(De notre correspondant particulier.)

Paris, 5 mai 1897.

Je vous ai quittés au milieu des décombres et du charnier. Écoutez maintenant le récit

l'automne. D'ailleurs il savait que l'enfant trouverait un grand charme au tableau des vendanges. Il payait quelques sous pour qu'on permit à sa petite fille d'entrer dans les vignes, et de manger du raisin cueilli par elle. La Petiotte lui rapportait les plus belles ; ils se querelaient alors, picorant comme des oiseaux. Elle riait de tout son cœur, à plein gosier. N'avait-elle pas un compte d'arriéré à solder avec la gaieté de l'enfance ? Lui, s'épanouissant à cette joie, l'étrénellement revenait à son regard, ses mains tremblaient en liant la chevelure blonde qui flottait en anneaux sur le dos de l'enfant.

Souvent il la soulevait aux tempes, embrassait le petit signe noir et répétait :

— C'est à cela que je t'ai reconnue. Comment ? Pourquoi ? A qui ressemblait-elle ? D'où venait-elle ? La Petiotte ne songeait pas à le demander. Ils s'aimaient profondément, comme deux êtres pauvres et faibles qui se devaient suffire. Le vieillard ne respirait que par l'enfant, et l'enfant sentait qu'elle ne pourrait vivre sans ce vieillard.

Jamais ils ne s'ennuyaient ensemble. L'enfant ignorait tout ; le vieillard, au contraire, paraissait connaître beaucoup de choses. La petite questionnait, le vieillard répondait. Il lui montrait à lire dans un livre à images ; tout en cueillant des fleurs il les lui nommait, lui enseignant leurs propriétés et leurs usages. La mémoire de la Petiotte était prodigieuse, on eût dit qu'elle se souvenait au lieu d'apprendre. Leurs heures, qui semblaient des heures de loisir, se coupaient par l'étude, une étude dissimulée par le plaisir, par la causerie, qui ne fatiguait pas l'enfant et qui charmait le vieillard.

Le soir, surtout quand nos voyageurs, se trouvant loin de toute habitation, devaient dormir à la belle étoile, la Petiotte, les yeux fermés, une main dans la main de son guide, lui disait de sa voix la plus douce :

— Grand-père, une histoire !

Alors il cherchait dans son imagination ou dans ses souvenirs, les légendes les plus ravissantes de l'histoire, les contes les plus fantastiques de la féerie. Il existait pour la Petiotte un monde à part rempli d'enchantements, de géants, de princesses persécutées, de nains difformes, de fées protectrices. Elle voyait défiler devant elle une ménagerie fantastique composée d'hypogriffes rapides, de griffons au bec d'aigle, de licornes blanches sur lesquelles on pouvait chevaucher au clair de lune, de sirènes peignant leur chevelure verte au bord des fleuves et

d'un témoin qui put échapper au désastre grâce à sa proximité d'une issue :

« Je causais avec Mme de X., quand une dame que je ne connais pas me bouscula en courant ; elle criait « Au feu ! ». Je regardai instinctivement au-dessus de ma tête et, à l'autre extrémité du local, je vis s'élever vers la toiture une large flamme brillante ; je saisis mon interlocutrice par le bras et me précipitai avec elle vers la porte où déjà se pressait une foule de personnes. La poussée était telle qu'en un instant je fus séparé de celle qui m'accompagnait et qui du reste put s'échapper sans autre mal que quelques contusions. Impossible de vous décrire, non plus que cette fuite, les cris, les hurlements d'angoisse qui retentissaient à l'intérieur du hall. Autant que la crainte d'être brûlé vif, l'horreur de ces appels déchirants me paralysait en quelque sorte ; mais, en moins de temps qu'il ne me faut pour vous le dire, je me sentis littéralement porté dehors et me trouvai à l'entrée des écuries du baron Rothschild avant d'avoir réellement repris connaissance. Vous savez ce qui se passa alors : la chute presque immédiate de la toile goudronnée qui servait de toiture et qui ensevelit sous sa nappe liquide de feu les malheureux qui n'avaient pu gagner les issues. Je ne puis moi-même me rendre compte de la façon dont se consumèrent les murailles. Dix minutes ne s'étaient pas écoulées depuis l'instant où l'alarme avait été donnée que déjà l'emplacement se trouvait dans l'état où vous l'avez vu ; des tronçons de poutres fumaient ; du sol s'élevait une vapeur nauséabonde dont l'odeur nous serrait la gorge. A peine les pompes, arrivées pourtant bien rapidement, eurent-elles à jeter sur les décombres un petite quantité d'eau ; tout était consumé. Et si cela n'avait été pour l'ardente chaleur qui s'élevait de toute part et l'atroce puanteur de chair grillée qui nous entourait, j'aurais cru à un rêve, aux plus hideux des cauchemars, si rapidement s'était passée l'effroyable catastrophe ».

Un autre témoin qui, lui, a pu s'échapper par derrière, par la fenêtre miraculeuse donnant dans l'arrière-cuisine d'un hôtel du Cours la Reine, me dit l'effroi de tous ceux qui se trouvaient auprès de lui. Derrière eux c'étaient les clameurs des suppliciés, les sinistres craquements des chevrons qui s'abattaient dans la fournaise, les flammèches qui de plus en plus nombreuses tombaient au milieu d'eux, incendiant les robes, les cheveux, les chapeaux, et devant eux le sauvetage qui leur paraissait si lent, deux des barreaux de la fenêtre péniblement arrachés de leur alvéole, puis le « hissing » vers ce trou noir béant qui représentait le salut.

Et sur les lieux, j'ai peine à comprendre que là aussi la mort ait fait son œuvre, car entre la construction en flammes et les hautes murailles des maisons avoisinantes s'étend un terrain suffisamment spacieux pour contenir des centaines de personnes à une distance d'au moins quarante mètres de la fournaise. L'herbe y est piétinée à peine, personne ou presque personne n'a eu l'idée de s'y réfugier. On se précipitait vers les issues, on voulait sortir, s'en aller, s'enfuir loin du brasier, avoir de l'espace devant soi ; je sais que la chaleur était intense en cet endroit ; on y aurait été néanmoins à l'abri du fléau ; mais on ne raisonne pas avec la peur et maintes gens qui auraient pu échapper à une mort atroce ont péri pour être restés en face des portes ou de la fenêtre de sauvetage, au lieu de se réfugier dans ce coin de verdure.

Ce matin (5 mai) nous nous promenons, une vingtaine de journalistes et quelques fonctionnaires, parmi les décombres encore chauds. Une escouade du 102^{me} de ligne en tenue de corvée, sous la direction de deux lieutenants, chaque soldat armé d'une pelle, fouille les cendres, et nous faisons comme eux. Du bout de sa canne, un ami qui est à côté de moi déterre une poupée en cire toute fraîche, toute rose, et dont le bas de la jupe à peine a été roussé par le feu, et tout proche, la pelle d'un soldat bute contre un débris de crâne encore fumant. L'ironie de ce rapprochement ! La poupée épargnée, l'être humain et bon, venu pour faire le bien, réduit en cendres. Je découvre à mon tour cinq louis d'or superposés et dont la moitié a été fondue, cependant que l'autre moitié est intacte ; puis ce sont des pots de crème Simon, dont le couvercle de plomb est indemne à côté de lingots de bronze fondus, des amas de verre en bouillie à côté de bouteilles de champagne dont la capsule porte encore le nom du fabricant, des livres, des monceaux de livres aux feuillets rongés, les chroniques de Froissard, un Victor Hugo, du papier à lettres, des ouvrages sur la broderie, un petit chausson d'enfant rose et comme neuf, mille objets divers, dont le degré de combustion prouve les caprices de l'incendie.

Toutes ces trouvailles sont accumulées sur une table où un commissaire de police et des secrétaires les classent, les numérotent. Et toute la journée, ces fouilles continueront mettant à jour des os carbonisés que l'on transporterait dans un coin de l'enclos, des brimborions intacts qui hier étaient caressés, tendus par ces belles mains patriciennes, devenues aujourd'hui des griffes noirâtres et informes.

Nous quittons ce champ d'horreur et nous en allons au Palais de l'Industrie. La foule est compacte à l'entrée de cette haute palissade derrière laquelle est la porte de la salle où se trouvent les cadavres. Il faut l'aide d'un garde municipal pour franchir ce rempart humain, et nous arrivons dans l'horrible salle. Dans un coin, la statue de Rouget de l'Isle en plâtre tend sa main pâle au-dessus des cadavres noirs que Napoléon et Henri IV à cheval contemplant par-dessus une barrière de planches. Par terre, de larges plateaux de sapin étagés sur des madriers, et sur ces plateaux, dans des poses qui dépassent tout ce que l'on peut imaginer, des corps humains qu'il est presque impossible de reconnaître comme tels, on dirait plutôt des quadrumanes inconnus qu'un incendie de forêt a calcinés. Les jambes, les bras sont tordus dans des attitudes d'horreur, de désespoir, de folie. Et toute cette chair est noire avec de-ci de-là des taches jaunes, là où la peau seule a éclaté ; la graisse sort, les entrailles coulent sur les planches, des cervelles grisâtres gisent à côté des têtes aux orbites vides. C'est l'épouvante, l'effroi ! Et marchant parmi ces débris d'êtres, des hommes, des femmes hagards, plus pâles que la mort, qui se penchent, regardent et ne peuvent reconnaître aucun des traits de celui, de celle qui leur fut cher. Le planches basculent sous leur poids et les effroyables cadavres frémissent, roulent presque sur la pente.

Ah ! n'est-ce pas, cessons là cette description, arrêtons-nous devant ces douleurs moroses ou déchirantes, silencieuses ou hurlantes. Bornons-nous, alors même que nous ne les connaissons pas, à envoyer à tous ces malheureux l'expression de notre douloureuse et profonde sympathie. Espérons pour eux, si

On fête le vieillard, il eut avec l'enfant une belle place au repas de noces, ou le supplia de rester encore deux jours, et il céda pour avoir le plaisir de voir sa petite-fille s'amuser à plein cœur.

— Grand-père, lui demanda l'enfant, tu sais donc tout ?

— Loin de là, ma mignonne, j'ignore bien plus de choses que je n'en connais. Tu crois que je suis un grand musicien, détrompe-toi, chérie ; j'ai voulu te causer une surprise, et empêcher ces jeunes gens d'éprouver une déception, voilà tout.

— Tu ne sais pas ce que disaient les gens de la noce ? Eh bien ! ils disaient que si tu voulais rester dans le pays, tu ferais danser tous les dimanches, et que tu gagnerais beaucoup, mais beaucoup d'argent.

— Cela ne se peut pas, ma chérie, dans deux jours nous serons partis, et tout ira bien, car tu te seras amusée.

En effet, deux jours plus tard, le vieillard et l'enfant s'éloignèrent.

Faute de pouvoir payer sa complaisance, on remplit un sac de toile de provisions de toutes sortes, et plus d'un garçon le suivit du regard en répétant :

— Quel ménétrier ça nous aurait fait !

Ils reprirent tous deux leur voyage à travers les bois, la campagne, faisant halte suivant leur caprice. Le grand-père ne semblait point se préoccuper de gagner de l'argent, et cependant il n'était pas riche ; lorsqu'il tirait de sa bourse les dernières pièces d'or qui lui restaient et sa monnaie blanche, il ne pouvait s'empêcher de soupirer. Mais on eut dit qu'il avait résolu de vivre durant quelques mois d'air, de liberté, de bonheur, sans se soucier d'autre chose, trouvant sans doute qu'il aurait le temps de travailler, de besogner, et peut-être de souffrir. Il ne songeait pas à lui seul. L'enfant le préoccupait avant tout.

Suivant du regard le changement qui s'était opéré en elle, il voulait qu'avant de rentrer dans la grande ville où la lumière et le soleil sont mesurés avec une partialité si grande, elle fit provision de santé et de force.

(A suivre)

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 25

LE

Martyre d'un père

PAR

Raoul de Navery

Quant à la Petiotte, elle était devenue complètement méconnaissable. Un costume modeste, mais très propre, des souliers protégeant ses pieds nus, un grand chapeau de paille abritant son visage du soleil, et surtout les couleurs roses de ses joues, l'éclair de ses grands yeux bleus, le son de sa voix, tout contribuait à la rendre différente de la petite gardeuse de dindons, dont Marthe Lavoine avait fait une martyre.

A partir du moment où le vieillard l'avait emportée comme une proie ou comme un trésor, elle avait connu tous les biens dont on l'avait jusque-là privée. Une voix amicale lui parlait doucement, une main prévoyante lui tendait le pain et les fruits de ses repas ; quand elle couchait dans la campagne, près des meules, elle sentait qu'une sentinelle attentive veillait sur son sommeil. Et puis elle savait ce que c'est que d'entendre des mots dans lesquels le cœur déborde. Elle apprenait une langue divine, celle de la tendresse, et la balbutiait entre des baisers. Il lui paraissait infiniment doux d'appeler « grand-père » ce vieillard qui l'avait empêchée de mourir, et qui depuis cette heure la défendait contre toute souffrance.

Pour quitter les Jardinets, ils avaient attendu la nuit, et le vieillard qui, sans doute, connaissait le pays, avait pris à travers la Bourgogne, aimant mieux s'éloigner de Paris que d'y rentrer pendant

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

nous ne pouvons espérer avec eux, que le temps, et, pour ceux qui l'ont encore, la foi, les aidera à supporter l'épouvantable épreuve qui les frappe.

P. S. — Il a été décidé, en dernière heure, au Conseil des ministres, qu'une cérémonie aurait lieu samedi, à midi, à l'église Notre-Dame, pour les obsèques des victimes qui n'auraient pas été reconnues et pour celles dont les familles demanderaient à y participer.

La mise en bière de la duchesse d'Alençon a eu lieu hier à Paris. Le cercueil sera transporté à Dreux et l'inhumation se fera dans le caveau de la famille d'Orléans.

On croit que la famille de la duchesse d'Alençon fera célébrer ses obsèques en même temps que celles des autres victimes, et que les cours étrangers, auxquelles la duchesse était alliée, se feront représenter aux obsèques.

— Une note Havas dit : « Plusieurs journaux se font l'écho d'un bruit d'après lequel on aurait trouvé dans les débris du bazar de charité les restes d'un récipient ayant contenu des matières explosibles. La préfecture de police déclare cette information absolument erronée. »

— Le général Munier, blessé lors de l'incendie du bazar de charité, a succombé hier, à midi.

— Parmi les dépêches arrivées mercredi matin, il y en a une de Guillaume II à M. Félix Faure. Ce dernier a répondu.

— Au sujet de la catastrophe, la préfecture de police, à laquelle on a reproché de n'avoir pas imposé aux organisateurs du Bazar les précautions prévues pour les théâtres et lieux publics, répond que le Bazar était une œuvre privée, et que si elle devait donner des ordres à des réunions de ce genre, elle devrait en donner alors également aux grandes réunions mondaines et aux grands magasins où la foule est souvent tout aussi nombreuse, et où en cas de feu ou de panique, les mêmes malheurs sont à craindre.

Chronique suisse

Le Poème alpestre à Londres. — On écrit de Genève au Bund que M. Jacques-Dalcroze se rendra prochainement à Londres et y fera représenter à Saint-James Hall le Poème alpestre, le grand « Festspiel » que tous les visiteurs de l'Exposition ont admiré au Palais électoral.

Croix-Rouge. Franchise de port. — Le Conseil fédéral a accordé la franchise de port à la Société suisse de la Croix-Rouge pour les envois d'argent adressés à cette Société, soit aux organes désignés par elle, et devant servir à l'équipement et à l'entretien d'une ambulance volontaire à envoyer sur le théâtre de la guerre gréco-turque.

Les dons envoyés à cet effet (mandats-poste, groupes, etc.) jouissent, en conséquence, de la franchise de port, s'ils sont désignés comme tels.

Simolon. — L'Agence télégraphique suisse apprend, à la suite de la conférence qui a eu lieu jeudi entre les délégués du Conseil fédéral, du Jura-Simplon et des cantons intéressés au percement du Simplon, que la constitution financière de l'entreprise est en bonne voie. On attend une solution prochaine et satisfaisante.

La mission militaire en Grèce

M. le colonel Weber, désigné pour suivre les opérations de l'armée grecque, est parti samedi. Le Conseil fédéral avait l'intention de s'adjointre M. le major d'infanterie Bornand, à Lausanne, mais celui-ci est déjà parti la semaine passée, à titre particulier, avec la mission suisse envoyée auprès de l'armée turque.

M. Bornand recevra du reste la qualité de délégué officiel suisse.

C'est par erreur que l'on a annoncé le départ du major Castan pour le théâtre de la guerre ; le congé qu'il avait demandé au Conseil fédéral pour se rendre en Grèce comme volontaire vient de lui être refusé.

Nouvelles des cantons

GRISONS. — Hier, à Coire, un nommé Jean Braun a tué d'un coup de couteau sa fiancée, Mlle Calonder, de Trins, et a blessé grièvement une autre jeune fille. Le meurtrier s'est rendu ensuite dans une auberge, où le colo-

nel Olgiati l'a arrêté. Ce dernier a reçu à la main un coup de couteau.

Chronique neuchâteloise

Grand Conseil. — Le Grand Conseil est convoqué en session extraordinaire du printemps pour le lundi 17 mai courant. Nous en donnerons l'ordre du jour dans un prochain numéro.

Neuchâtel. — La collaudation du tramway électrique a eu lieu mercredi. Les experts se sont déclarés pleinement satisfaits des installations, de sorte que les voitures automobiles marcheront très probablement régulièrement à partir de lundi. Quant aux voitures actuelles, elle pourront servir de matériel d'attelage dès que les freins auront subi une modification que les experts ont exigée.

Synode de l'Eglise nationale. — Le Synode se réunira en assemblée ordinaire le jeudi 13 mai, à 9 h. 1/2 du matin, au Château.

Ordre du jour : rapport du Bureau ; consécration de M. John Matthey-Doret ; propositions individuelles.

Meilleurs horlogers que poètes. — On écrit au Soir :

Une commune de non montagnes ayant fait refaire son clocher, fut très contente du travail du maître charpentier qui avait exécuté les travaux. Pour lui témoigner sa satisfaction, elle lui fit don d'une montre, sur la cuvette de laquelle elle fit graver ces vers remarquables :

Notre Commune contente,
Abram Robert, de ta charpente,
T'offre ce petit mouvement
De son contentement.

J. O. B.

Chronique locale

Soirées Dicksonn. — Les représentations Dicksonn que nous avons annoncées auront donc lieu samedi et dimanche au théâtre. Le programme est des plus attrayants, et le célèbre Dicksonn a voulu nous laisser un souvenir de son passage ; aussi nous croyons toute réclame inutile. Son nom est connu du monde entier ; pendant 18 années il a émerveillé Paris. La presse a été unanime à faire son éloge, et il nous apporte ses meilleures créations ; aussi nous pouvons lui prédire deux salles combles et de chaleureux braves.

Concert. — Une troupe de chanteurs tyroliens, celle de MM. Egger et Wyser, se fera entendre dès mardi prochain, pendant quatre soirs, au Stand. Les concerts qu'elle donne sont partout l'objet de mentions spéciales. Il sera perçu une entrée. Un nombreux public ira sans doute entendre ces artistes.

Au Stand. — La Société Philharmonique Italienne de notre ville donnera dimanche prochain 9 courant, dans l'après-midi, un grand concert au Restaurant des Armes Réunies, en l'honneur de ses membres passifs, et auquel elle convie l'honorable public de notre ville.

La direction en est confiée au nouveau directeur, M. A. Dini, professeur, des Conservatoires de Rome et Milan.

Outre ce concert aura lieu, dans la soirée, une représentation donnée par la Société des sous-officiers de notre ville, avec le concours de son groupe d'escrime et de quelques amateurs du Locle.

La grande salle du Restaurant des Armes Réunies sera cette fois-ci encore trop petite, nous en avons la conviction, pour contenir, l'après-midi et le soir, le nombreux public qui voudra jouir des nombreuses productions qui lui seront offertes et qui voudra applaudir les amateurs dévoués, comme aussi les membres de la Société.

Après la représentation, soirée familiale qui sera, nous l'espérons, des plus réussies. (Communiqué.)

La neige. — Elle a tenu à se rappeler à notre bon souvenir. Ces jours derniers, elle nous a déjà envoyé quelques flocons par ci par là, mais aujourd'hui c'était une neige comme en novembre. Heureusement, elle fond à peine au contact avec le sol.

Bienfaisance. — Le comité du Dispensaire a reçu avec une profonde reconnaissance la somme de 500 fr., legs de feu Madame Julie Jean-Petit Matile née Jacot Descombes. (Communiqué.)

Notre feuilleton. — Nous commençons ce soir, dans notre supplément, la publication en grand feuilleton de Cap de Fer, par Gabriel Ferry.

Dernier Courrier et Dépêches

Londres, 6 mai. — Dans un discours qu'il a prononcé aujourd'hui dans un meeting de la Primrose-League, lord Salisbury a déclaré notamment que l'Angleterre entend observer les traités internationaux dans l'Afrique du Sud. Il a dit en outre, que toute appréhension concernant la guerre gréco-turque a disparu.

Vienne, 6 mai. — On annonce de Copenhague à la Correspondance politique, d'après des nouvelles de bonne source arrivées de Saint-Petersbourg dans la capitale danoise, que le projet du président de la République française de rendre visite à la cour impériale de Russie a été abandonné pour cette année.

Agence télégraphique suisse

Berne, 7 mai. — Le Conseil fédéral a fixé au dimanche 11 juillet la votation du peuple suisse et des cantons sur les arrêtés fédéraux concernant la police des forêts et la loi fédérale sur la police des denrées alimentaires.

— Le Conseil fédéral a déclaré adhérer d'une manière générale aux propositions de la commission du Conseil national pour l'assurance en cas de maladie et d'accident.

— L'ouverture régulière a été accordée pour le 10 courant au tramway électrique Neuchâtel-St-Blaise.

— Les recettes des douanes présentent en avril 1897 un excédent de 244,433 fr. 91 sur avril 1896, et du 1^{er} janvier à fin avril un excédent de 384,699 fr. 34 sur la période correspondante de 1896.

Berne, 7 mai. — Au cours des démarches faites au Palais fédéral, le président de la Croix Rouge suisse a été informé que le Conseil fédéral ne peut plus s'occuper en aucune manière de l'envoi d'une ambulance volontaire sur le théâtre de la guerre et qu'il ne peut mettre à sa disposition ni personnel ni matériel.

Berne, 7 mai. — Le Conseil d'Etat a désigné comme représentants du Conseil d'Etat de Berne dans le Conseil d'administration de la Directe MM. les conseillers d'Etat Scheurer et Morgenthaler, MM. G. Marquard, banquier, Bühler, conseiller national, de Frutigen, et Streiff, avocat, à Berne.

Rome, 7 mai. — Le duc d'Aumale est mort la nuit dernière dans sa propriété de Zucco en Sicile, d'une attaque d'apoplexie cardiaque. On dit que celle-ci a été causée par la nouvelle de la mort de la duchesse d'Alençon.

Londres, 7 mai. — Le correspondant de Plymouth du Daily News croit savoir que l'expédition que prépare l'Angleterre dans l'Afrique du Sud comprendra 30,000 hommes, 8,000 chevaux, 25,000 mules et quantité de charrettes et d'autres moyens de transport.

Le Daily Telegraph croit que le mouvement de troupes commencera en automne.

Rome, 7 mai. — Suivant la Tribuna, la police poursuit ses recherches au sujet des complices éventuels d'Acciarito. Il aurait été constaté que le jour de l'attentat, deux enfants qui se trouvaient dans une prairie de la localité où a eu lieu l'attentat, ont vu cinq individus qui tiraient au sort et disaient à l'un d'eux : « C'est à toi que le sort est échu. » L'individu désigné par le sort franchit la haie ; les autres partirent dans la direction de Rome.

Paris, 7 mai. — Les six cadavres non reconnus du Palais de l'Industrie ont été mis dans des cercueils ; ils resteront encore aujourd'hui au Palais de l'Industrie et seront envoyés à la Morgue dans la soirée, s'ils ne sont pas réclamés.

Les récompenses accordées aux sauveteurs de la rue Jean-Goujon consistent, suivant le Matin, en une trentaine de médailles d'or et d'argent, attribuées dès maintenant à des civils, et une cinquantaine à des militaires ou des agents.

Le lord-maire de Londres, avec une suite, viendra à Paris assister aux obsèques des victimes de la catastrophe du Bazar de la Charité.

La guerre Turco-Grecque

Athènes, 6 mai (11 h. soir). — On annonce de source authentique que toutes les puissances ont donné leur adhésion à la proposition de médiation.

Une démarche collective des puissances est considérée comme imminente.

Volo a été évacué presque complètement ; le général Smolenski bat en retraite en bon ordre. Il télégraphie, depuis Almyros, que s'il ne peut pas prendre ses canons de campagne, il les enverra à Volo pour les embarquer à bord de l'escadre.

Londres, 7 mai. — Tous les journaux conseillent à la Grèce d'accepter la médiation des puissances. Le Times estime qu'il est de son intérêt de ne plus attendre.

— On télégraphie d'Athènes au Standard qu'à Pharsale 35,000 Grecs combattaient contre 65,000 Turcs. C'est à la suite d'un conseil de guerre que la retraite a été décidée.

Une dépêche du colonel Smolenski annonce que les Grecs occupent de nouvelles positions à Almeros.

Etat civil de La Chaux-de-Fonds

Du 6 mai 1897

Naissances

Appiano Julia, fille de Domenico-Carlo, serru-

rier, et de Teresa-Maria née Vercelli, italienne. Grosch Charles-Alfred, fils de Hermann, négociant, et de Elvina née Stoecklin, Prussien. Marguerite-Emma, fille illégitime, Neuchâteloise.

Kramer Berthe-Hélène, fille de Athale, horloger, et de Lina Emma née Hostettler, Bernoise et Neuchâteloise.

Promesses de mariage

Jeanneret-Grosjean Paul-Arthur, horloger-rhailleur, Neuchâtelois, et Maillot, née Perret, Alix, journalière, Française. Dreyfuss Meritz, négociant, et Stein Hermine, sans profession.

Mariages civils

Brandt Gabriel, boucher-charcutier, Neuchâtelois, et Meyer Rosa, Bernoise. Gaberel Charles-Arthur, horloger, et Rosset-Dadet Elise-Alexina, horlogère, tous deux Neuchâtelois.

Décès

(Les numéros sont ceux des jalons du cimetière.) 21653. Enfant féminin, mort-né à Johann-Kaspar-Udech, Zurichois. 21654. Enfant féminin, mort-né à Jacques Bernard, Français. 21655. Droz dit-Busset Emile-César, époux de Marie-Elisa Béguin, Neuchâtelois, né le 10 décembre 1854. 21656. Jardin Jules, époux de Jeanne-Eve-Julie-Amélie Petet, Français, né le 15 janvier 1842. 21657. Stahl Marie, fille de Paul et de Marie Noble, Alsacienne, née le 15 mars 1897.

LES SOLDATS D'UNE GRANDE ARMÉE

Sur le champ de bataille de Gettysburg, pendant la guerre civile aux Etats Unis, on a retrouvé jusqu'à 25 000 fusils tous chargés et comme prêts à faire feu. Dans le tumulte et la confusion résultant du combat les soldats s'étaient probablement imaginé qu'ils avaient tiré sur l'ennemi tandis qu'il n'en était rien. Comment expliquer la chose ? Peut-être fut-ce la faute des soldats ou bien celle des fusils. En tous cas, voilà 25,000 cartouches qui n'ont pas servi et qui auraient probablement contribué, dans certaines circonstances, à changer en victoire le résultat d'un engagement entre deux corps d'armée.

Ce fait remarquable peut-il nous suggérer une leçon ? Assurément. Mais arrivons à la conclusion par ordre d'idées.

Depuis plusieurs années, nous écrivons un correspondant, je souffrais d'une cruelle maladie de foie et des reins. Je pouvais à peine manger et j'éprouvais d'affreuses douleurs à l'estomac. J'étais jaune et maigre à faire peur. Cette maladie, contractée aux colonies, où j'avais servi pendant sept ans, me contraignait, malgré toute ma bonne volonté, à cesser mon métier de marin. Souvent je dus m'allier à cause de mon extrême faiblesse. Les côtes me faisaient beaucoup souffrir et plusieurs ponctions n'amenèrent aucun soulagement. La sécrétion des reins était trouble et déposait une matière sablonneuse et rougeâtre. J'étais désespéré. Le médecin qui me soignait me dit un jour : « Mon ami, il faut absolument vous faire admettre dans un hôpital à Paris, car si vous restez ici vous n'avez guère que six semaines à vivre. Mourir à 37 ans et laisser dans la misère une femme et des enfants, c'était terrible. J'entrevois déjà la mort, lorsqu'un jour, en parcourant un journal, je fus vivement frappé par la lecture d'un article qui relatait une cure extraordinaire. Il s'agissait d'une personne qui avait été à deux doigts de la mort et qui faisait le récit de sa maladie et de sa guérison inespérée, obtenue par la Tisane américaine des Shakers, et la lettre en question était adressée à M. Fanyau, pharmacien, à Lille, propriétaire de ce merveilleux remède.

Le même jour, j'en fis acheter un flacon. Une semaine après je ressentais une petite amélioration. Je dormais un peu mieux, il m'était possible de prendre un peu plus de nourriture que je digérais alors sans souffrances. Un deuxième flacon accentua l'amélioration. Je pus me lever, mes côtes devinrent moins douloureuses. La sécrétion des reins était devenue limpide. Peu à peu je me rétablis, et je suis maintenant complètement guéri, grâce à votre excellent remède. Je suis heureux de vous autoriser à publier ma lettre. Signé : Louis Montador, 10, Impasse Bomarsund, à Boulogne-sur-Mer (Pas de-Calais), le 8 juin 1896. Vu pour la légalisation de la signature de M. Louis Montador, apposée ci-dessus, Boulogne-sur-Mer, le 8 juin 1896. L'adjoint ; signé : Péron.

Maintenant, ami lecteur, c'est à vous à tirer la conclusion. Nous sommes tous soldats de la grande armée de l'humanité, nous combattons côte à côte le même ennemi et pour la même cause. Mais, hélas ! combien d'entre nous sont mis hors de combat par la maladie ? Regardez autour de vous et comparez. Leur nombre est légion. Le mal qui les terrasse est le même dont souffrit M. Montador : la dyspepsie ou indigestion chronique. Le vainqueur de cet ennemi de notre race est le remède unique qui guérit notre correspondant, et qui relève chaque jour un grand nombre de soldats terrassés par les douleurs que leur cause la dyspepsie.

Vous qui souffrez de ce mal et qui cependant hésitez à employer le seul remède capable de vous soulager et de vous guérir, veuillez écrire de suite à M. Oscar Fanyau, pharmacien, à Lille (Nord), pour lui demander de vous envoyer (gratis) une brochure expliquant les propriétés curatives de la Tisane des Shakers.

Dépôt dans les principales pharmacies. Dépôt général, Fanyau, pharmacien, Lille, Nord (France).

CERCUEILS petits, dep. Fr. 3.- moyens, » » 7.- grands, » » 14.50 RUE Fritz Courvoisier 56a Renseignements auprès de 6374-51 MM. JULES DUBOIS, préposé aux Inhumations et MATHIAS BAUR, r. de la Chapelle 6.

Chaque soir dès 7 1/2 h., l'Impartial est en vente au magasin de Tabacs et Cigares Chatelain-Nardin, rue du Parc 64.

BANQUE FÉDÉRALE (Société Anonyme) LA CHAUX-DE-FONDS

COURS DES CHANGES, 7 Mai 1897.

Nous sommes aujourd'hui, sans variations importantes, acheteurs en compte-courant, en un comptant, mais 1/2 % de commission, de papier bancaire sur :

Table of exchange rates for various locations including Paris, London, Berlin, and others, listing rates for different currencies and terms.

Commune de la Chaux-de-Fonds Remboursement d'Obligations des Emprunts 1856, 1880, 1884, 1887.

Les obligations des emprunts ci-dessus sont sorties au tirage au sort et seront remboursées aux époques ci-après : Emprunt de 1856. 32 obligations à fr. 550. Nos 88, 94, 125, 169, 179, 275, 289, 359, 385, 414, 434, 446, 526, 555, 584, 600, 621, 637, 733, 735, 740, 762, 826, 858, 898, 915, 975, 1014, 1015, 1045, 1090, 1092, dès le 1er Juillet 1897 à la caisse communale.

Brasserie Muller Frères 24, Rue Saint-Pierre 24.



Bières d'Exportation BRUNE genre MUNICH ET 18310-36 BLONDE genre PILSEN Première qualité EN FUTS ET EN BOUTEILLES Livraison à domicile. TÉLÉPHONE

Bain iodique de Sulzbrunn Station du chemin de fer à la ligne Kempfen-Pronten. Frontière tyrolienne. Saison 1er mai-1er octobre. Connues comme les plus fortes sources d'iode pures.

Etude de M° J. BOUCHAT, notaire, à Saignelégier Vente de gré à gré

A vendre dans une importante localité industrielle des Franches-Montagnes, et à proximité de la ligne du S. C., une jolie maison d'habitation en bon état d'entretien, comprenant café-restaurant bien achalandé, un atelier de monteurs de boîtes pour 20 ouvriers, plusieurs logements, ainsi que grange et écurie.

Société Immobilière Constructions ouvrières

La Société Immobilière de la Chaux-de-Fonds ayant l'intention de faire construire cette année quelques maisons ouvrières au Boulevard des Crêtets et au Boulevard de Bel-Air, prie les personnes qui auraient l'intention d'acheter une de ces petites maisons, de s'adresser pour voir les plans et pour les conditions, soit à M. Pittet, architecte, rue D. Jean-Richard, soit à M. L. Reutter, architecte, rue de la Serre 83.

Vente publique mobilière

Lundi 10 mai courant, dès 1 h. après midi, Madame Veuve de JACOB LUGINBUHL et ses enfants, à la Combe du Pélu, Commune de la Ferrière, exposent en vente publique, avec l'autorisation de M. le Président du Tribunal du district de Courtelary, à raison du fait que la succession du S. Luginbühl n'a été acceptée que sous bénéfice d'inventaire, savoir :

N'allumez plus de feux sans L'ALLUME-FEU amianté breveté H. E. Allemand à EVILARD sur Bienne. Utile, Pratique, Propre, Economique en un mot. En vente dans les épicerie, quincailleries, ferblanteries, bazars, etc.

Café et Boulangerie

M. GEORGES GALAME, boulanger et cafetier aux Planchettes, annonce à son ancienne clientèle qu'il vient de remettre son établissement à M. SALOMON SPILLER. Tout en remerciant de la confiance dont il a été honoré, il prie de la reporter sur son successeur.

A vendre

un lit complet, sapin verni, à une place, un fauteuil, une table de nuit, le tout ayant très peu servi. S'adresser de préférence entre midi et 1 h., rue du Temple-Allemand 75, au 4me étage.

ECHANGE

Une famille honorable de Granges (Soleure), désire placer son fils dans la Suisse française, en échange d'un garçon. S'ad. à M. Gottlieb Ernst, à Granges (Soleure)

Aux Peintres!

Qui pourrait entreprendre de suite et régulièrement 400 à 500 Romaines sous fondant par semaine. S'adresser à l'atelier H. Robert-Marchand, Sonvillier.

MUSIQUE

A vendre 5 boîtes à musique, l'une automate versant à boire en jouant, pour hôtel ou café; une avec tambours et clochettes; une très grande, à 1 m. 10; le tout très bon marché. S'adresser rue Jaquet-Droz 39, au 1er étage.

ÉPICERIE - LAITERIE

M. Jean Stauffer a l'honneur d'annoncer à ses amis et connaissances et au public qu'il ouvrira Lundi 3 mai un magasin d'épicerie-laiterie 5, RUE DU GRENIER 5. Par des marchandises de bonne qualité et des prix modérés, il espère s'attirer la confiance des personnes qui se serviront chez lui.

LAIT

On demande 30 à 35 litres de bon lait à livrer chaque jour. S'adresser rue du Grenier 5, au magasin.

VIENT DE PARAÎTRE: Deuxième

Carte routière de la Suisse Echelle, 1 : 445,000 pour

Vélocipédistes et Touristes (format de poche)

contenant les distances kilométriques entre les principales localités, les routes en couleur, les stations de chemin de fer soulignées, les bureaux télégraphiques, les relais de poste et un grand nombre de renseignements utiles aux vélocipédistes et aux voyageurs. Prix : 3 fr. 50.

Librairie A. Courvoisier

VELOCIPÉDES La Maison J. VAN LEISEN, de Genève, ayant établi RUE LEOPOLD ROBERT 86 au 1er étage, un dépôt de ses plus célèbres Bicyclettes américaines, autrichiennes, allemandes et anglaises, se recommande aux amateurs désirant se procurer une bonne machine garantie.

A louer

pour le 11 novembre 1897 le second étage entier de la maison S. Wolff, rue du Marché 2, agencé pour appartement avec corridor, comptoir et bureau. Un magnifique mobilier de comptoir en chêne massif se trouvant dans ces locaux est à vendre à de favorables conditions. S'adresser au

BUREAU Henri Vuille & Ch.-Oscar DuBois GÉRANTS rue Saint-Pierre 10. 5372

Etude J. CUCHE, D^r en Droit

26, Rue Léopold Robert 26. A louer pour tout de suite :

Parc 88. Pignon de 2 pièces, cuisine et dépendances. — Prix 360 fr. — Deux magasins indépendants. 5772

Industrie 25. 1er étage de 3 pièces, cuisine et dépendances. — 480 fr. — 2me étage de 3 pièces, cuisine et dépendances. — 420 fr.

Pour le 11 Novembre 1897 : Promenade 9. 2me étage de 3 pièces, cuisine et dépendances. — 500 fr. Place d'Armes 15a. 1er étage de 3 pièces, cuisine et dépendances.

REGULATERS en tous genres, garantis deux ans, ainsi que des RÉCHAUFFES et PENDULES. Lits et sommiers élastiques. Couvertures de lit laine, blancs, roses, grisés, Jaquart, etc. (H 872-1) 401-22

Magasin de Modes Jémima BOREL 16, Rue de la Serre 16

Reçu un nouveau choix des Dernières Nouveautés CHAPEAUX-Modèles

CHAPEAUX garnis, ainsi que tous les Articles de Modes à des prix très avantageux. Toujours bien assorti en CHAPEAUX DE DEUIL. 4605-8

VELOCIPÉDES Jeanperrin frères fournisseurs de l'Armée Médaille d'Or PARIS Exposition internationale des Beaux-Arts 1896-1897. Pneumatiques, dep. 250 francs. 6526-7 Fournitures - Accessoires CHARLES WERMEILLE, Boulevard de la Citadelle 15.

Station climatérique Hôtel et Pension de la Comballaz 1364 m. s./mer. — Ouvert dès le 15 Mai. 6783-6

Confortable établissement de 90 lits, situé sur la belle et pittoresque route de Château-d'Ex. — Promenades et excursions des plus variées. — Poste et téléphone à l'Hôtel. — Service postal régulier. — Cultes catholique, anglican et protestant. — Prix pour chambre et pension depuis 5 fr. — Arrangements pour familles et pensionnats de Demoiselles. J. LANDRY-STÄHLIN.

Cordonnerie

Le soussigné remercie sincèrement son honorable clientèle pour la confiance qu'elle lui témoigne en lui donnant les recommandations de Caoutchoucs qu'il fait aux conditions les plus avantageuses. Il se recommande également pour les recommandations de Chaussures en tous genres. Chaussures sur mesure. — Prix exceptionnel. Il sera délivré dès à présent un carnet à tous les clients qui feront travailler à l'année. — Escompte 6 %. 4558

PAUL ZANONI 9, RUE DE BEL-AIR 9.

TAILLEUSE. Mlle J. RYSER, Boulevard de la Capitaine 1, se recommande aux dames de la localité pour tous les ouvrages concernant sa profession, soit en journées ou à la maison. Ouvrage soigné. 6473e

DÉGUSTATION du CACAO et du CHOCOLAT KLAUS dans la Confiserie G. Rickli Fils H-1-J) Rue Neuve. 765-227*

CANNELAGE. On se recommande pour le cannelage des chaises, prix modérés. S'adresser rue de la Paix 81, au sous sol. A la même adresse, on désire placer une jeune fille pour garder les enfants ou pour aider au ménage. 6496

CHANGEMENT DE DOMICILE

Le soussigné prévient son honorable clientèle que son domicile est transféré Rue de la Paix 45

Il saisit cette occasion pour se recommander à MM. les architectes, gérants et propriétaires, pour tout ce qui concerne sa profession. Par un travail prompt et soigné, il espère mériter la confiance qu'il sollicite. 6154 Wilhelm POHL, couvreur.

L'IMPARTIAL

SUPPLEMENT AU N° 5042

Le Simplex

Breveté en Suisse et à l'étranger.

Appareil producteur de gaz acétylène.

Garantie de sécurité absolue

Lumière splendide. Production du gaz au fur et à mesure de la consommation. Pour tous renseignements, s'adresser au représentant, M. J. MAGNIN-JACOT, mécanicien, rue du Progrès 68, où un appareil est en fonction. 5121-8

PHARMACIE BARBEZAT
Rue de la Demoiselle 89.

SAVONS SPÉCIAUX contre les affections de la peau, de A. Brun, L. à S., Genève. Savon au soufre et goudron, le plus actif pour combattre les affections de la peau, dartres, eczémas, prurigo, démangeaisons et rougeurs, à 80 ct. le pain. (H-2532 x) 4810-40

MAGASIN DE

Tabacs et Cigares AU BRÉSILIEN

rue Léopold Robert 6 - Place des Victoires

Pipes, Cannes, Portemonnaies

4971-95 Se recommande, Arthur Wicht

POMMES DE TERRE

A vendre de belles pommes de terre premier choix, à 1 fr. 20 la mesure et 8 fr. les 100 kilos. — S'adresser chez M. Charles Kohler, épicière, rue Fritz Courvoisier 58. 6531-4

Boucherie-Charcuterie

J. SCHMIDIGER
12, Rue de la Balance 12.

GROS VEAU, à 65 c. le demi-kilo.
FILET et COTELETTES de PORC, à 80 c. le demi-kilo.
SAUCISSES à rôtir, à 80 c. le 1/2 kilo.
SAINDOUX fondu, à 75 c. id.
Tous les Mardis et Samedis, **BOUDIN FRAIS**, à 50 c. le demi-kilo.

Cabris et Lapins.

6381-9 Se recommande.

Etude du not. C. BARBIER

19, Rue de la Paix, 19

A LOUER

pour Saint-Martin 1897 :

Industrie 7. Deux logements de trois pièces et dépendances, sur le même palier, au 1er étage. Prix modéré. 5930-8

Balance 6. Logement de 4 pièces et dépendances. 5931

Balance 6. Logement de 2 pièces et dépendances. 5932

Puits 17. Logement de 2 pièces, au 1er étage. 5933

Terreaux 8. Rez-de-chaussée de 2 pièces et dépendances. 5934

Doubs 77. Pignon de 2 pièces et dépendances. 5935

Doubs 137. Rez de chaussée de 3 pièces et dépendances. 5936

Paix 55 bis. Premier étage de 3 pièces et dépendances. 5937

Bel-Air 9a. Premier étage de 2 pièces et dépendances. 5938

A louer

pour Saint-Georges 1898, le second étage rue du Marché 8, composé de six chambres, un cabinet et dépendances. — S'adresser à M. A. Kaufmann, marchand de fers. 5971-2

A LOUER

de suite de beaux LOCAUX à destination de boulangerie et épicerie, exploités avantageusement depuis plusieurs années déjà, avec ou sans logement au 1er étage. S'adresser à l'Etude 6389-3^a
A. MONNIER, place Neuve 6.

Lait stérilisé des Alpes Bernoises

Seul lait d'enfants offrant parfaite sécurité. — Dans toutes les pharmacies.

H-518-Y

2210-31

Halle aux Tissus


7, Rue du Grenier 7 — La Chaux-de-Fonds — 7, Rue du Grenier 7

GRANDE LIQUIDATION

complète et définitive de toutes les marchandises se trouvant dans les dits magasins.

L'assortiment est encore au grand complet, et toutes les marchandises sont de première fraîcheur et de bonne qualité; elles seront vendues au-dessous des prix de facture. Il en reste pour 50,000 francs environ, et il faut que tout soit vendu d'ici à fin juin prochain. J'invite donc le public de la ville et des environs à profiter d'une occasion sans pareille. Le local est à louer; à défaut, s'il se trouve un amateur, on vendrait la maison. 3668-34

Magasins de l'ANCRE
Chaux-de-Fonds
Maison renommée pour la bonne qualité de ses articles et pour ses prix modérés



VÊTEMENTS soignés pour messieurs, coupe élégante, travail fidèle. COMPLETS depuis 34, 39, 47, 48, 54, 59 fr., etc., etc.
PANTALONS élégants et solides, depuis fr. 7.50, 9.50, 12.50, 15.—
VÊTEMENTS de cérémonie. PARDESSUS mi-saison.
VÊTEMENTS SUR MESURE. livraison prompte. 4390-9
Tous nos vêtements se distinguent par leur parfaite élégance et leur bienfaisance.

Vente d'immeuble aux enchères publiques

Office des faillites de la Chaux-de-Fonds

Le Lundi 7 Juin 1897, à 9 h. du matin, dans la grande salle, à l'Hôtel-de-Ville de la Chaux-de-Fonds, il sera procédé à la vente par voie d'enchères publiques, des immeubles dépendant de la succession réputée de HENRI-LOUIS BOURQUIN, quand vivait propriétaire, à la Chaux-de-Fonds, savoir la demi-indivise des immeubles désignés comme suit au cadastre de la Chaux-de-Fonds :

Article 164. Rue de l'Industrie. Bâtiment et dépendances de trois cents mètres carrés.
Limites : Nord, rue de l'Industrie; Est, 880; Sud, 881; Ouest, 165. n-1147-c

SUBDIVISIONS
Plan n° 6, n° 113. — Rue de l'Industrie, logements de 121 m².
» 6, n° 114. — » place et trottoir de 179 m².

Articles 165. Rue de l'Industrie. Bâtiment et dépendances de cinq cent treize mètres carrés.
Limites : Nord, rue de l'Industrie; Est, 164; Sud, 882; Ouest, 1164 et 174.

SUBDIVISIONS
Plan n° 6, n° 115. — Rue de l'Industrie, logements de 221 m².
» 6, n° 116. — » place et trottoir de 292 m².

Ces maisons portent les n° 26 et 28 de la rue de l'Industrie et sont assurées ensemble pour la somme de 104,000 fr.; la demi-mise en vente a donc une valeur d'assurance de 52,000 fr. Le cahier des charges et conditions de la vente est déposé à l'office des faillites de la Chaux-de-Fonds, où les amateurs peuvent en prendre connaissance dès ce jour. Pour visiter les immeubles mis en vente, s'adresser à l'office des faillites de la Chaux-de-Fonds. Donné pour trois insertions à 8 jours d'intervalle dans L'IMPARTIAL. La Chaux-de-Fonds, le 29 Avril 1897.

Office des faillites de la Chaux-de-Fonds : **H. HOFFMANN.** 6478-2

5% 14, GRENIER 14 5%

Épicerie fine et courante. Spécialité de Conserves Amieux. Cafés de choix. Moutarde de Dijon, ouverte. Fruits secs. Légumes secs. Vins et Liqueurs. Vermouth suisse, 80 ct. le litre. Malaga doré, vieux, fr. 1.50 le litre, verre compris. — Absinthe SANDOZ et GIOVENNI, 2 fr. le litre. Pâtes aux œufs. Maïzena. Avenaline. Thé et Tapioca à primes. 6206-4
Se recommande, **Ch. FALBRIARD-NEUKOMM.**

A louer pour le 11 Novembre 1897

dans trois maisons en construction, à l'angle des rues du Stand et Alexis-Marie Piaget, de magnifiques appartements parquetés, de 2 et 3 pièces avec corridor fermé, alcôve, bout de corridor, balcon, buanderie et cour. Belle situation et confort moderne.

S'adresser, pour traiter et prendre connaissance des plans, à MM. **Henri VUILLE & Charles-Oscar DUBOIS**, gérants d'immeubles, rue St-Pierre 10. 4033-6



Electricité

EXPOSITION

LUSTRIERIE en tous genres et de tous Styles

Suspensions fixes et mobiles, Bras, Appliques. Lampes portatives pour Bureaux, etc., etc. H-868-J 1771-18

QUINQUETS D'HORLOGERS

25, Rue D. JeanRichard, 1^{er} étage, Chaux-de-Fonds

Dépôt de la Fabrique d'Ebauches de Sonceboz (Branche Electricité).

Bureaux

A louer de suite ou pour époque à convenir, sur la Place de l'Hôtel-de-Ville, un magasin avec arrière-magasin, pouvant être utilisé comme bureaux. — S'adresser à l'Etude du notaire Ch. BARBIER, rue de la Paix 19. 6437-4

A louer

pour cause de départ, de suite ou en St-Martin, un APPARTEMENT de 4 pièces, situé en face de la Fleur de Lys. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 6216-2



Manufacture de CAOUTCHOUC H. Specker's, Wwe ZURICH 6090-1
Spécialité : Fabrication de **Manteaux, Vêtements** pour scaphandres et mineurs, **Calottes à eau, Bâches et Couvertures imperméables.** Prix-courants et collections sur demande.

M^{me} Vallotton

Rue de l'Industrie 21.

Leçons de Piano, Chant et Français **ÉCOLE ENFANTINE**

6578-1 Se recommande.

50 fr. de récompense à qui fera connaître les personnes qui ont arraché et enlevé une CONSOLE (support) de la marquise au-dessus de la porte d'entrée rue du Doubs 69. — Donner les renseignements au 1er étage. 5684-6^a

Petite Maison à vendre

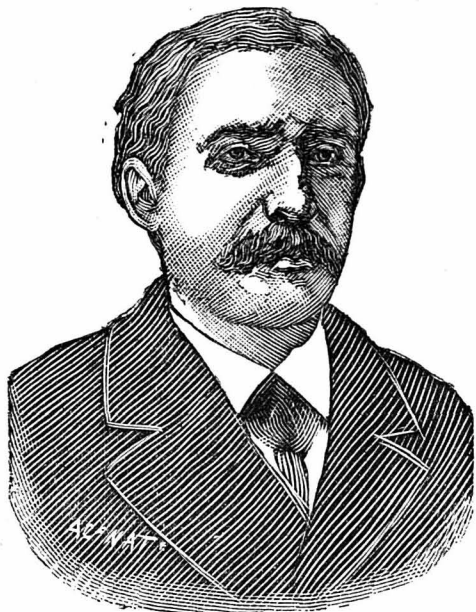
Pour cause de départ, à vendre une petite maison de construction moderne, composée d'un logement, lessiverie, dépendances et jardin. 6429-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Crèche

On demande à louer dans le quartier de l'Ouest, un rez-de-chaussée pour l'installation d'une Crèche. — Adresser les offres en l'Etude des notaires H. Lehmann et A. Jeanneret, rue Léopold-Robert 32. 6450-3

Domaine

A vendre de suite un domaine pour la garde de 5 vaches, avec pré, pâturage et forêt; bonne maison d'habitation. Le domaine est situé entre la Locle et la Chaux-de-Fonds. — S'adresser à M. Eugène Grisel, rue de l'Hôtel-de-Ville 41, la Chaux-de-Fonds. 6721-5



M. RALLI

Président du Conseil des ministres de la Grèce

Sous l'influence des échecs subis par l'armée grecque, le roi Georges s'est vu contraint de se séparer de M. Delyannis. M. Ralli, chef de l'opposition a été chargé de former le nouveau ministère.

M. Ralli est une des personnalités parlementaires des plus en vue. Orateur discret et entraînant, il a usé des on habileté de tacticien parlementaire pour se mettre personnellement en évidence; il a formé un parti qui porte son nom, le parti Ralliste. Aux élections générales de 1895 il a été réélu par une circonscription de l'Attique, province dans laquelle son influence et toute puissante. Comme avocat il a considérablement étendu la clientèle déjà importante qu'il avait héritée de son père, un des meilleurs jurisconsultes de la Grèce. M. Ralli est un administrateur émérite, il l'a prouvé lors de son passage au ministère de la Justice et de l'Instruction publique. En 1893, M. Sotiropoulos lui confia le portefeuille de l'Intérieur. (Agence nationale).

NOS ENFANTS

On lisait ces jours dans le *Peuple* d'Yverdon :

Grâce au système d'éducation précoce généralement adopté aujourd'hui, les enfants sont de petits hommes; ils n'ont pas le temps d'être jeunes; on les envoie aux écoles peu de temps après qu'ils ont été sevrés; on les y conduit par la main lorsqu'on ne les y porte pas, et qu'ils ne quittent pas le sein de la mère pour tomber dans les bras d'un régent. Ces *moniteurs* sont vraiment très comiques, lorsqu'ils ont surtout cette gravité qu'on leur recommande. Le moyen qu'ils retrouvent facilement la malice naturelle à un écolier, lorsqu'à six ans ils sont passés *maîtres*! Les voilà écrivant sur l'ardoise au lieu de sauter sur la pelouse, entassés dans des écoles au lieu de jouer de l'air pur, tremblant devant la férule d'un surveillant, se livrant aux charmes des conjugaisons, déclinaisons, etc., etc. Ils récitent à leurs admirateurs ébahis : *la table, de la table, à la table*, meuble où ils ne peuvent figurer qu'assis sur une chaise haute, une serviette sous le menton. On conçoit combien cette contrainte qui entoure nos bambins doit mater leur naturel impressionnable et comprimer l'élan de leur joyeuse humeur; je laisse aux médecins le soin de dire jusqu'à quel point ce régime peut compromettre leur santé, leurs facultés, leur accroissement et leur tempérament. Tout cela n'est point de mon ressort; mais ce que deviennent ces petits malheureux, qui apprennent à lire avant de savoir marcher et que l'on fait chanter avant qu'ils puissent parler couramment. D'abord, ils sont craintifs, timorés; une tâche à savoir par cœur est un fantôme qui les poursuit; leur jeune intelligence se consume en efforts au-dessus de sa portée; ils faussent cet instrument précieux en voulant s'en servir avant qu'ils puissent le faire avec succès; les occupations qu'on leur donne ne sont point en harmonie avec leur raison; toute charge est pesante pour qui n'a pas les reins formés, et ce qu'ils feraient avec aisance et connaissance de cause quelques années plus tard, on le leur fait faire en les instruisant comme des perroquets, et les entraînant comme des galériens.

L'amour propre des parents est gonflé de la mémoire des enfants qui sont encouragés, dorlotés, choyés comme des phénomènes; plus leur existence flatte leur famille, plus ils sont entourés de soins; ce sont de grands hommes en herbe, élevés en serre chaude et qui s'étiolent dans l'ombre, comme un rosier dans un obscur réduit.

L'enfant dont on parvient à exciter ainsi la petite vanité, se livre au désir de se faire applaudir; il obtient les premières places, gagne des prix, est cité comme un phénix dans son quartier, dans son village; puis

quand vient l'âge d'être homme, le ressort est fatigué; l'instrument, usé avec le temps, n'a plus de nerf; le flambeau s'éteint faute d'huile, et ces miracles d'imagination cités d'abord comme des phénomènes sont ensuite ignorés sur le monde, où ils végètent obscurément. Ce sont des déclassés.

O! Pestalozzi! toi l'éducateur par excellence et l'ami intime des enfants, toi dont j'ai eu le bonheur de contempler les traits coulés en bronze dans cette bonne ville d'Yverdon, si tu revenais sur cette terre tes yeux pleureraient des larmes de feu, ta main crispée tremperait ma plume dans un bocal d'absinthe et de ciguë pour écrire ces tristes mots: Orgueil, fanfaronnade, surmenage.

G. BARBEY.

Variétés.

Tête à tête dans un wagon.

Un soir, à la gare de Charleston, raconte le *Moniteur du soir*, une dame très belle, d'une trentaine d'années, monte dans un wagon de première classe d'un train qui doit aller vers le Nord. La mise de cette dame est des plus riches. Sans nous occuper d'estimer son châle de dentelles, nous dirons tout simplement qu'à sa main gauche, sans gant, on voit plusieurs bagues en diamant qui doivent bien valoir plusieurs centaines de dollars; un superbe bracelet en or, avec une grande turquoise ovale entourée de rubis s'étale à son bras droit; enfin une petite chaîne en or finement travaillée, deux splendides saphirs aux oreilles et une énorme broche complètent la collection de bijoux que cette dame a sur elle pour le moment.

Entrée dans le compartiment, la riche et belle voyageuse s'assied dans un coin, déploie un journal et se plonge dans la lecture. Elle est tellement absorbée, qu'elle ne fait pas attention à un monsieur très bien mis, très jeune, imberbe, à l'air timide, qui entre dans le même wagon quelques secondes avant le départ du convoi.

Le train marchait depuis quelques minutes; on était déjà bien loin de la gare de Charleston. La dame continuait sa lecture, le monsieur l'examinait toujours. Ils étaient seuls dans le compartiment, je l'ai déjà dit. Tout à coup le monsieur timide s'adressant à la dame :

— Madame, lui dit-il, j'ai quelque chose à vous communiquer.

— A moi, Monsieur ? répondit la dame sans se montrer étonnée de se trouver seule avec ce jeune homme qu'elle prit pour un collègue en vacances. En quoi puis-je vous être agréable ?

— Je vais vous le dire, et vous seriez très gentille si vous ne faites aucune opposition à mon humble prière, riposta le jeune homme, et il prononça ces derniers mots avec un sourire ironique.

Ce langage frappa la dame, qui plia son journal et pensa, en elle-même, que ce jeune homme pouvait bien se trouver en vacances, mais qu'il ne sortait pas pour sûr d'un collège.

— Je ne veux vous faire aucun mal, continua le jeune imberbe en tirant de sa poche un long poignard, seulement vous aurez l'obligeance de me donner tout de suite les bijoux que vous avez sur vous et votre portemonnaie qui contenait trois cents et quelques dollars lorsque vous avez payé votre place au guichet.

Tout en parlant, le jeune homme s'était placé en face de la jeune dame.

Celle-ci avait compris tout de suite le danger qui la menaçait. Un léger tremblement avait contracté sa bouche; mais ce fut l'affaire d'une seconde.

— Comment, Monsieur, dit-elle, vous oseriez ?...

— Madame, je vous ai dit que je ne voulais vous faire aucun mal. Dépêchez-vous et pas d'observation.

— Franchement, Monsieur, interrompit la dame avec un éclat de rire, je ne croyais pas me trouver avec un confrère...

— Plait-il, Madame ?

— Puisque vous m'avouez votre profession sans crier gare, je vous dévoile la mienne avec franchise. A quelle bande appartenez-vous ?

— Madame, je travaille pour mon compte, fit fièrement le jeune voleur.

— Tant mieux; c'est plus lucratif. Quand à moi, je suis de la bande des *terribles compagnons*, en avez-vous entendu parler ?

— Certes, on en dit beaucoup de bien.

— Et on a raison. Seulement il faut trop partager, nous sommes trop, et nous travaillons toujours isolément. Telle que vous me voyez, je vais dans ce moment faire une affaire.

— Vraiment !

— Et une bonne. A la station prochaine, je suis attendue par le banquier Walter Smith, de la maison Smith, Backs et neveux. Il s'est épris de mes charmes... Il va entrer dans ce compartiment. Je sais qu'il sera bourré de banknotes. Comprenez-vous, confrère ?

— Je vous comprends, ma chère, mais...

— Pas de mais. Nous partagerons, voilà tout, et si vous voulez, nous pourrions faire d'autres affaires. Vous êtes très gentil, vous pourriez passer pour mon frère.

— Mais si vous me trompiez, insinua le voleur avec un reste de défiance.

— Vous tromper, et comment ? Je ne descendrai pas du wagon, vous resterez auprès de moi, et vous aurez toujours le temps de prendre mes bijoux.

A ce moment on arrivait à la station. Le train s'arrêta.

— Monsieur, dit la dame, ouvrez la portière et regardez vous-même. Voyez-vous un gentleman roux, au gros ventre, un panama immense ?...

Le voleur, sans se douter de rien, ouvrit la portière et se met à regarder.

En un clin d'œil la voyageuse le pousse, en criant :

— Au voleur !

Tombé sur la chaussée, le malfaiteur se relève, mais il se trouve entouré de policemen et d'employés de la station. La dame, quand elle vit le voleur en bonnes mains, descendit à son tour; à la hâte, elle raconta ce qui s'était passé, déclina son nom et sa qualité et remonta en wagon.

Ce voleur trop naïf, conclut la feuille d'où nous avons traduit ce récit, avait rencontré, dans M^{me} S. Th., une femme très énergique, dont le mari est juge criminel dans un district de la Louisiane.

Un phénomène

On montrait, il y a deux ans, à Berlin, un enfant de deux ans, fils d'un boucher de Brunswick, qui lisait couramment les caractères latins ou gothiques, imprimés ou manuscrits, sans qu'on lui eût enseigné la lecture. Il s'était fait expliquer les enseignes des maisons, les noms des rues, et, par comparaison, avait appris à déchiffrer à peu près tous les mots. M. Carl Stumpf, professeur de philosophie à l'Université de Berlia, a voulu étudier de près la précoce intelligence de ce jeune phénomène; il publie dans la *Revue scientifique* les résultats de son enquête.

L'enfant, constitué normalement, très vif et très joueur, s'amuse comme tous les autres à faire dérailler de minuscules chemins de fer et manœuvrer des soldats de plomb. Rebelle, comme ses camarades, à tout travail suivi, il s'est prêté d'assez mauvaise grâce aux méthodiques investigations du curieux universitaire.

M. Stumpf a pourtant constaté qu'il a pour la lecture une étonnante passion, surtout lorsqu'il s'agit d'histoire ou de géographie. Il sait par cœur la date et le lieu de naissance de tous les empereurs allemands depuis Charlemagne, de beaucoup de généraux, poètes et philosophes; il connaît toutes les capitales et les fleuves qui les baignent; il sait, pour avoir lu un « calendrier patriotique », tous les événements des guerres de Trente et de Sept ans. Il retient avec une égale facilité plusieurs nombres de douze chiffres et récite toute la table de multiplication; mais ce n'est là qu'un phénomène de mémoire, car il ne fait aucun calcul et n'additionne même pas deux chiffres très simples. En histoire, au contraire, il résout de véritables problèmes; M. Stumpf lui a fait deviner le sens d'une phrase où tous les mots étaient abrégés: « In d. grossen Schl. bei L. 18 X. 13. wurde Nap. besiegt. » (A la grande bataille de Leipzig, 18 octobre 1813, Napoléon fut vaincu.)

L'enfant rétablit tous les mots et ajouta ce renseignement : « Là se trouvaient Blücher, feld-maréchal, et Schwarzenberg, général-feld-maréchal. » Il avait d'abord traduit *L* par *Liognitz*; mais, ayant constaté que cela n'allait pas avec la suite, il corrigea son erreur. Il est donc capable d'opérations cérébrales assez compliquées. Sa mémoire ne repose point, comme celle de la plupart des enfants prodiges, sur des impressions visuelles ou auditives; car il ne saisit pas les différences entre deux figures dessinées, et ne distingue deux notes de musique que si elles sont séparées par un très grand intervalle; il associe alors aux sons des idées de pesanteur, dit d'une note grave : « Elle pèse deux cents kilogrammes » et d'une note aiguë : « Celle-ci ne pèse qu'une livre. » Le vocabulaire scientifique le laisse extrêmement froid. M. Stumpf ayant voulu lui faire lire la désignation chimique : *Diméthylamidofényldiméthylpylactone*, l'enfant s'y est obstinément refusé. On ne saurait lui en faire un reproche. Ses autres talents suffisent, d'ailleurs, à placer ce jeune phénomène fort au-dessus de ses confrères plus âgés et célèbres, Inaudi et Diamandi.

BIBLIOGRAPHIE

La Famille, journal pour tous, fondé en 1860. — Georges Bridel & Cie, éditeurs, à Lausanne. — Prix annuel de l'abonnement 5 fr. pour tous les pays, port compris.

Th. Bieler, Comment le pays des environs de Lausanne s'est-il formé ? II (avec gravure). — Adolphe

Ribaix, Le Righi génois. — C. Bourrit, Qui est-ce donc ? III. — Journée d'hiver (gravure). — Marianne Ellis, Le chemin de la perfection. — D. Tissot, nuage. — W. Grenier, Chronique industrielle.

Le Foyer domestique, journal pour la famille, paraissant tous les samedis. — Un an : 6 fr. Six mois : 3 fr. — Attinger frères, éditeurs, Neuchâtel.

Médaille d'honneur de la Société nationale de France d'encouragement au bien.

Sommaire du n° 17 :

L'ordonnance du capitaine, Henri Renou. — La poésie, Charles Fuster. — La principauté de Monaco (avec illustrations). — Les jardins botaniques de Kew. — Inventions nouvelles (avec illustrations). — Passe-temps dégraisseur (avec illustration). — Carnet de la maîtresse de maison. — Jeux, solutions. — Graphologie.

Numéros spécimens gratuits et franco sur demande.

Feuilles d'hygiène et de Médecine populaire, revue mensuelle paraissant à Neuchâtel. 23^e année. Rédacteur en chef : G. Sandoz, D^r en médecine. — Suisse, un an : 2 fr. 50. Union postale, 3 fr. — Attinger frères, éditeurs.

Sommaire du numéro 4 :

La fièvre puerpérale, D^r G. S. — Tuberculose et sanatoria, D^r Thomas, Genève. — Notes et nouvelles : Peut-on mourir de peur ? — Recettes et conseils pratiques : Petit flan de semoules pour malades. Le sulfate de soude contre les hémorragies. Friction contre le lumbago ou tour de reins. Vinaigre de toilette britannique. Vinaigre de Bully. Sirop contre le rhume.

Numéros spécimens gratuits et franco sur demande.

La **Semaine littéraire** de Genève commence dans sa première livraison de mai la publication d'un nouveau roman de M. Samuel Cornut, intitulé *Chair et Marbre*, dont le début semble promettre une œuvre particulièrement intéressante. A signaler encore dans le même fascicule des lettres inédites de Jean-Gabriel Eynard, accompagnées du portrait du grand philhellène suisse, un article d'une belle allure sur la vie parisienne par l'abbé Victor Charbonnel, une revue politique de M. Albert Bonnard consacrée à la guerre gréco-turque, des vers de M. A. Egli, les *Echos* de « Chantclair », la chronique habituelle signée « Franquette », toujours très appréciée par le public féminin.

La **Semaine littéraire** a inauguré cette année, et de la façon la plus heureuse, l'illustration. Les amateurs d'actualités trouveront dans chacun de ses numéros des portraits, souvent accompagnés d'autographes, des hommes les plus en vue.

La Patrie suisse, journal illustré, paraissant à Genève, tous les quinze jours, alternativement avec le *Papillon*. — Prix : 3 fr. par semestre.

Sommaire du n° 92 :

GRAVURES : Fête de Nœfels. — Mme Lang-Malignon, cantatrice. — Panorama du Mont-Blanc, vu de l'Aiguille du Tour. — Maison des enfants malades à Genève (Pavillon des diphtériques. — Salle d'hôpital). — Fête des œufs à Lausanne. — Un coin du nouveau Bern.

TEXTE : Miss Epouvantail, nouvelle par Adolphe Ribaix. — Interview. — Les vaches errantes, légende par L. Courthion. — Alpinisme, le Mont-Blanc. — Les Hôpitaux d'enfants, par le D^r Eug. Revillard. — Dans la vallée du Joux, par Eug. Pitard. — La fête des œufs à Lausanne. — Un coin du nouveau Bern. — Revue de la quinzaine. — Jeux d'esprit. — Recettes. — Variétés, etc., etc.

Numéro spécimen envoyé gratuitement.

Cosmopolis, revue internationale, en trois langues, Armand Colin & Cie, éditeurs, 5, rue de Mézières, Paris : chez Eggmann & Cie, 3, Corratierie, Genève. — Abonnement par an 42 fr. — Un numéro (300 pages) : 3 fr. 25.

Sommaire du n° 17 :

Rudyard Kipling, *Slaves of the Lamp*. II. — F. Max Müller, *Literary Recollections*. IV. — John Stuart Mill, *Unpublished Letters to Gustave d'Eichthal*, edited by Eugène d'Eichthal. — Joseph Pennell, *Bull-Fighting and Bull-Fighters*. — Karl Blind, *Walther von der Vogelweide*. — Henry Norman, *The Globe and the Island*.

Anatole France (de l'Académie française), « La Muiron ». — Stéphane Malarmé, Un coup de dés jamais n'abolira le hasard. — Ivan Tourguéneff, *Lettres inédites publiées par E. Halpérine-Kaminsky*. — Eugène Müntz, *L'Anarchisme dans l'Art*. — Friedrich Nietzsche, *Quelques lettres inédites, avec introduction par Henri Lichtenberger*. — Edmond Plauchut, *L'insurrection des philippines*. — F. de Pressensé, *Revue du Mois*.

Hermine Villinger, *Fremdes Leid*. — H. Vambéry, *Türkische Reformen und die Gefahr eines Weltkrieges*. III. — Paul Schlenker, *Mitterwürger, die Duse und Berlin*. — O. Hartwig, *Die Bewegungen auf dem Gebiet des internationalen Bibliothekswesens*. — M. Philippon, *Thiers als Historiker*. — A. Brandl, *Vom englischen Bûchertisch*: Thomas Hardy und Rudyard Kipling. — « Ignosus », *Politisches in deutscher Beleuchtung*.

La Montagne, revue suisse d'art et de littérature. — Directeur : Valentin Grandjean.

Sommaire du n° de mai 1897 :

D. Aurigny, Exposition permanente de l'Athénée. — Edouard Tavan, Le Brouillard (vers). — Pierre Besse, Fragment d'un livre à paraître. — Charles Morice, Quelquesfois des reflets des rêves (vers). — Emile Pricam, Le style de l'orfèvrerie suisse.

Vente 40 cent. le n° chez M. Courvoisier.

Guguss. — Une nouvelle série commence, et samedi est né le 5^eme volume de notre joyeux confrère. Le prix d'abonnement au *Guguss* pour la « Saison d'Été » est de 3 fr.; c'est, comme on le voit, le rire à la portée de tous, la gaité à bon marché.

Le Numéro I que nous signalons aujourd'hui a pour titre *Premier Mai*. Comme ses aînés, il renferme beaucoup d'humour et des croquis intéressants. Achetez et jugez.

Chaque soir dès 7 1/2 h., *L'Impartial* est en vente au magasin de Tabacs et Cigares **Chatelain-Nardin**, rue du Parc 64.

André eut un geste de dédain.

— Mais ton drapeau c'est la vie ! s'écria énergiquement le grenadier ; sous son ombre nous retrouverons le feu du bivouac, des vivres, de la gloire ! Tiens, vois-tu, André, j'ai visité en vainqueur Rome, Berlin, Vienne et Moscou ; je ne crois pas que Moscou soit la dernière de mes triomphantes étapes... N'y a-t-il pas encore Londres qui nous reste à voir ?

Mais l'enthousiasme du soldat vainqueur de l'Europe ne suffit pas pour rappeler chez son frère la vie qui s'éteignait. Un faible sourire, pâle comme le soleil de ces affreux climats, et un frisson d'angoisse furent son unique réponse.

II

Le serment de vengeance

La neige tombait toujours à flocons pressés, et le vent, dont le souffle dispersait une armée naguère si puissante, rasait avec des sifflements tantôt sourds, tantôt aigus, la plaine déserte et glacée.

Le grenadier approcha de nouveau son frère du triste foyer qui ne projetait déjà plus qu'une lueur mourante.

Pour rendre aux membres du jeune vélite la circulation du sang que le froid figeait dans ses veines, il frappa du fourreau de cuir de son sabre, doucement d'abord, puis bientôt plus rudement, ses jambes, sa poitrine et ses bras. Cet exercice, tout en entretenant la chaleur qui commençait aussi à s'épuiser dans le corps presque nu du colonel, rendit quelque vigueur au jeune soldat que la mort envahissait graduellement. Alors le grenadier lui présenta de nouveau un morceau de chair de loup. Le vélite essaya d'obéir à la volonté de son frère, mais ses muscles raidis se refusèrent à le servir.

— André, André, tu ne reverras plus ta mère, si tu ne manges pas, dit le colonel d'une voix lente. Que lui répondrai-je quand elle me demandera : Pierre, qu'avez-vous fait de votre frère, que vous aviez promis de ramener ? Pourquoi êtes-vous revenu sans lui ?

— Ma mère !... murmura André avec émotion Pauvre mère !... Eh bien ! tu lui diras que j'ai voulu mourir ici ! Oh ! je t'en conjure, laisse-moi dormir ; c'est une si bonne chose que le sommeil !

— André, reprit le colonel, ta mère n'aura plus de fils, car je ne compte pas à ses yeux. Depuis quinze ans n'a-t-elle pas fait son deuil de l'aîné de ses enfants ? Elle sait bien qu'un jour ou l'autre il doit tomber sur un champ de bataille. André, n'entends-tu pas la voix de ta mère qui t'appelle ?

— Je n'entends que les mugissements du vent qui me tue, répondit le jeune soldat.

— Tu veux mourir ! reprit le colonel. Eh bien ! soit, mourons ensemble.

Le colonel, après avoir dit ces mots, s'étendit sur la neige comme un cadavre.

Ce spectacle rendit au jeune vélite une fugitive énergie ; il essaya de se lever, et tendant à son frère sa main glacée :

— Marchons, lui dit-il.

— Bien, André, reprit le grenadier ; il y a souvent plus de courage à fuir la mort qu'à l'attendre. Je savais bien que tu n'étais pas un lâche. Mais pour reprendre

les forces nécessaires, il faut manger. Si tu voulais, nous pourrions faire du chemin d'ici au jour.

Tandis que, ranimé par les paroles de son frère, André prenait un peu de nourriture et que le colonel battait de ses bras sa robuste poitrine pour rappeler la chaleur qui le fuyait, les nuages s'écartant laissèrent tomber quelques rayons de la lune sur la plaine blanche.

Tout à coup, des ombres noires et lointaines se dessinèrent sur la nappe éblouissante de neige qui s'étendait en longues ondulations.

— Les Cosaques ! dit le colonel d'une voix sourde, en se jetant précipitamment sur le brasier à moitié consumé qu'il acheva d'éteindre sous le poids de son corps.

En effet, à la vitesse désordonnée avec laquelle trois cavaliers, coiffés de bonnets pointus et montés sur de petits chevaux, se mouvaient sur la surface de la plaine, aux éclairs que la lune laissait tomber sur le fer de leurs lances, il était impossible de ne pas reconnaître en eux des maraudeurs cosaques, plus redoutables que les loups.

Couchés à plat ventre derrière le tronc du sapin, le grenadier et le vélite observaient avec une anxiété croissante les mouvements de ces impitoyables ennemis. Ils les virent fouiller de la pointe de leurs lances les monceaux de neige qui leur paraissaient suspects, descendre plusieurs fois de leurs selles, s'accroupir, comme les loups, sur les cadavres pour les dépouiller, s'éloigner, revenir sur leurs pas, puis enfin disparaître derrière un pli de terrain. Quelque temps encore le vent apporta aux oreilles des fugitifs le bruit de leurs voix et les hennissements de leurs chevaux.

Le peu de forces qu'avait reconquis le jeune homme s'était dissipé pendant les mortels instants qu'avait duré cette scène, lorsque, tout à coup, les trois cavaliers surgirent de nouveau au sommet d'une éminence. Cette fois, ils semblaient se diriger du côté de Pierre et d'André.

Cette nouvelle émotion acheva de briser le vélite, qui retomba dans l'état d'hallucination dont son frère avait eu tant de peine à le tirer ; toutefois le pauvre enfant conservait le sentiment du danger qu'il courait.

— André, m'entends-tu ? dit le grenadier.

André fit un signe d'affirmation.

— Jette tes bras autour de mon cou, reprit Pierre en s'agenouillant.

Le vélite obéit machinalement. Alors le colonel passa ses bras sous les jambes de son frère, et l'enlevant de terre il s'éloigna du bivouac le plus rapidement qu'il fut possible. Il espérait, à la faveur des troncs espacés des sapins, parvenir à s'éloigner sans être aperçu. La lune, qui de nouveau s'était voilée, laissait une chance de succès à cette tentative.

Le colonel, après avoir marché pendant quelques minutes, tourna la tête ; il ne vit rien dans l'allure des trois cavaliers qui fût de nature à lui faire craindre d'avoir été découvert ; ils semblaient poursuivre insoucieusement leur marche. Un instant rassuré, le grenadier redoubla de vitesse et d'efforts. Le poids même dont il était chargé, en réchauffant ses membres roidis, leur donnait une vigueur nouvelle.

(A suivre.)

LA LECTURE DES FAMILIES

FEUILLETON

DE

L'IMPARCIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES, PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Prix d'abonnement: Un an, fr. 10; six mois, fr. 5.50; trois mois, fr. 3.

CAP DE FER

PAR

GABRIEL FERRY

PROLOGUE

I

Les deux frères

Le romancier aurait mauvaise grâce à afficher les allures de l'historien; toutefois il est certains faits peu connus d'une époque, il est quelques types que l'histoire a relégués dans l'ombre, et que le conteur peut ramasser comme fait le glaneur des épis que le moissonneur a dédaignés. Dans le crépuscule du soir d'une société qui finit, dans le crépuscule matinal d'une société qui commence; au milieu des débris vivaces encore du passé, et des aspirations nouvelles vers l'avenir; au milieu des ténèbres qui couvrent encore le monde depuis quatre-vingts ans, réunir ces faits, éclairer ces types d'un jour éclatant et véritable, c'est encore une assez belle tâche que l'histoire laisse au romancier.

Moscou fumait encore; la retraite était commencée; la Grande-Armée, ainsi qu'un vaisseau battu par le vent et la lame qui le brise pièce à pièce et jonche la mer de ses épaves, la Grande-Armée, décimée par le froid et la faim, semait chaque jour de ses débris la mer de neige qu'elle traversait.

Officiers et soldats se répandaient dans toutes les directions à la recherche de quelques vivres ou de provisions de bois. Mais de tous ces innombrables maraudeurs, le plus petit nombre parvenait seul, après des fatigues inouïes, à rejoindre le gros de l'armée; la plupart, dans ces excursions entreprises au hasard, trouvaient la mort sous la lance des Cosaques ou succombaient sous les cruelles atteintes d'un hiver exceptionnel.

C'étaient les premiers jours de décembre 1812.

Une des plaines qui s'étendait en deçà de la Bérézina, présentait un affreux aspect de misère et de désolation. La neige tombait à flocons pressés; un vent d'ouest soulevait et agitait comme un linceul la nappe blanche éten-

due sur la terre durcie. Des débris informes jonchaient le sol de tous côtés, et dans ces débris, à peine reconnaissait-on, sous la neige qui s'amoncelait d'instant en instant, des cadavres d'hommes et de chevaux, des canons sans affûts et des ferrements de caissons.

La plaine n'était cependant pas encore déserte: au milieu des rafales neigeuses, erraient des soldats qui n'avaient plus forme humaine. C'était comme une procession de fantômes marchant à la suite les uns des autres, à travers la brume opaque de l'atmosphère.

Parmi ces pâles vivants qui cherchaient un asile et du pain, deux personnages se remarquaient par l'impassibilité ou l'abattement qu'ils montraient devant la souffrance. La nuit commençait à obscurcir l'horizon. Eten- dus tous les deux sur la terre, à l'abri d'un mur à moitié écroulé au pied duquel s'élevait un sapin, et à quelques pas des ruines noircies d'une mesure, ils semblaient ne pas se préoccuper du surcroît de danger qu'allaient leur apporter les ténèbres, en amenant des bandes de loups dans la plaine.

Les branches du sapin ployaient sous le poids de la neige qui retombait en cascade sur les deux hommes immobiles, sans qu'ils parussent s'en apercevoir. Des lambeaux d'uniforme laissaient deviner qu'ils appartenaient à une arme différente, mais ne permettaient pas de préciser le corps dont ils faisaient partie. Le seul point de ressemblance qui leur fût commun consistait, malgré la différence de leur taille et de leur âge, dans un air de famille qui trahissait en eux deux hommes issus d'un même sang. C'étaient en effet deux frères: l'aîné, âgé d'environ trente-cinq ans, était taillé en Hercule; le second, plus jeune de dix ans, offrait dans sa stature la même disproportion que dans son âge.

Le premier, disons-le tout d'abord, servait dans les grenadiers à cheval de la garde; c'était un de ces soldats éprouvés qui semblent se rire de la fureur des hommes et de l'intempérie des climats; le second faisait, dans les vélites de la jeune garde, le rude apprentissage de la carrière militaire. Par-dessus les lambeaux de leurs uniformes, les deux frères étaient couverts de peaux de moutons noires, provenant du harnachement de chevaux de hussards.

La figure bronzée par le soleil d'Egypte et d'Italie du grenadier de la garde conservait encore, sous le givre et les glaçons dont sa longue moustache et sa barbe épaisse étaient hérissées, la fierté de ces rudes conquérants qui avaient fait le tour de l'Europe et campé dans toutes ses capitales. Le jeune vélite, les yeux hagards et la figure amaigrie, paraissait prêt à succomber à l'asphyxie par le froid.

L'état de fatigue et d'épuisement des deux infortunés frères était tel, que ni l'un ni l'autre ne s'apercevait que peu à peu la neige les enveloppait comme un suaire.

L'aîné des deux frères, toujours maître de sa volonté, feignait une immobilité voisine de la mort, pour ne pas attirer sur lui l'attention de ces soldats-fantômes errant encore dans le voisinage, et qui n'étaient pas moins à craindre parfois que les Russes eux-mêmes, car il avait un trésor à dérober à tous les regards.

Quant au vélite de la jeune garde, il dormait en réalité, et cette nuit-là, précisément, il rêvait du foyer maternel.

Les derniers des rôdeurs attardés regardaient, en passant, les deux frères immobiles. Le désir de s'emparer des chaudes chabraques dont ils étaient recouverts brillait dans leurs yeux ; mais l'un d'eux s'écria d'une voix rauque :

— C'est le colonel de Vauvrecy qui a retrouvé son frère ! Passons : ce géant, s'il vivait encore, nous tuerait si nous osions toucher à l'enfant.

Tous passèrent, et quand le dernier de ces spectres eut disparu dans l'ombre du crépuscule, le colonel se dressa lentement, comme un gigantesque trépassé qui se lèverait de sa couche froide. Après s'être assuré qu'il était bien seul, il secoua la neige amoncelée sur lui, puis, avant que la nuit amenât ses ténèbres, il se hâta de jeter un regard sur son frère pour s'assurer s'il ne dormait pas de ce sommeil léthargique, précurseur de la mort, quand on s'y abandonne sur la neige. Aux yeux fermés du jeune homme, à sa respiration lente et pénible, le colonel comprit qu'il était réellement endormi du sommeil qu'il redoutait pour lui.

Un regard empreint d'un indicible sentiment de tendresse paternelle jaillit de ses yeux. Un lourd silence régnait dans ces solitudes, où la bise glaciale modulait seule des notes lugubres à travers le branchage des sapins. Les lèvres du grenadier laissaient échapper des mots entrecoupés.

— Cinq jours, cinq longs jours, murmurait-il, sans feu, presque sans vêtements !... Verrons nous le sixième se lever ? Oh ! ma mère, si votre pauvre André n'était pas avec moi... je voudrais mourir ici. André, répéta-t-il en secouant son frère, nous sommes seuls, nous allons pouvoir enfin manger et nous chauffer.

André ne répondit pas. Alors le colonel le prit dans ses bras et l'adossa contre le tronc de l'arbre ; mais la vie semblait avoir abandonné le jeune vélite. Cependant, une rafale de neige vint frapper son visage de ses pointes aiguës, et André entr'ouvrit enfin les yeux.

— Ah ! dit-il à son frère, pourquoi m'avoir éveillé ? Je rêvais de ma mère.

— C'est justement pour que tu puisses encore dormir sous son toit que je t'arrache maintenant aux dangers du sommeil.

Le vélite suivit d'un air troublé les mouvements de son frère. Il devinait plutôt qu'il ne distinguait ce que faisait le grenadier. Il le vit écarter la couche de neige qui couvrait le sol, en retirer quelques débris de planches arrachées aux ruines de la cabane voisine, ainsi qu'un peu de paille humide ; puis il entendit le grincement d'un briquet contre la pierre à feu et aperçut une gerbe d'étincelles.

Pendant ces préparatifs, la nuit était venue, sombre et lugubre ; le vent d'ouest faisait rage ; les sapins cra-

quaient et semblaient hurler comme une bande de loups. Les deux fugitifs prirent, quelques secondes, ces bruits étranges pour l'harmonie nocturne de ces déserts.

— Sont-ce des loups qui hurlent ? dit enfin à voix basse André, qui retrouva devant le danger sa présence d'esprit.

— Non, répondit le colonel, pour ne point effrayer son frère, tout en portant la main à un poignard caché à sa ceinture, ce sont les modulations du vent d'orage qui font cet horrible vacarme.

— C'est étrange !... Je crois que tu te trompes...

C'étaient, en effet, les loups qui faisaient sur les champs de neige une large curée des cadavres qui s'y trouvaient à moitié ensevelis. Bientôt le doute ne fut plus possible aux fugitifs ; ils entendirent les griffes des voraces animaux grattant le manteau blanc et dur dont la terre était couverte, et ils aperçurent leurs prunelles ardentes reluire dans les ténèbres.

— J'aime mieux les loups que les Cosaques, s'écria le colonel, renonçant à tromper plus longtemps son frère. Ceux-là, du moins, n'en veulent qu'aux morts.

En disant ces mots, il continua à faire jaillir des gerbes d'étincelles à l'aide de son briquet ; mais l'amadou, dont un heureux hasard l'avait rendu possesseur, imprégné d'humidité, subissait sans s'allumer le contact du feu.

— Le pauvre diable de soldat du train, dont je me suis trouvé légataire universel, m'a fait dans ce briquet et ces ustensiles un triste cadeau, continua-t-il avec une gaieté feinte et bien éloignée de son cœur ; j'aurais dû n'accepter cette succession que sous bénéfice d'inventaire.

André essaya de sourire. Mais outre le froid qui le torturait, il avait pour le moment un terrible sujet d'appréhension. Malgré l'obscurité du ciel, le tapis de neige renvoyait une terne clarté qui lui avait permis d'apercevoir une demi-douzaine de loups s'avancer près du sapin contre lequel il était adossé.

Vauvrecy, tout absorbé par ses efforts pour enflammer l'amadou qu'il tenait en main, ne prêtait nulle attention à ce qui se passait autour de lui.

Cependant un loup d'une taille démesurée, qui précédait les autres, s'approcha assez pour qu'on pût distinguer le feu sinistre de ses yeux et entendre le souffle de ses naseaux qui flairaient la neige. De tous les points de la plaine des hurlements plaintifs arrivaient par bouffées sur les ailes du vent.

— C'est comme à Eylau, murmura le colonel ; toute la nuit, des loups ont hurlé sur le champ de bataille.

— Ils sont là, dit André d'une voix étouffée. Regarde.

Le colonel cessa de battre le briquet ; il n'eut pas besoin de chercher des yeux pour voir l'animal, dont la formidable stature se détachait sur la blancheur de la neige.

— Diable ! dit Pierre à voix basse, celui-ci préfère peut-être les vivants aux morts... Tâche d'être plus heureux que moi, continua-t-il en remettant entre les mains d'André le briquet et l'amadou ; pendant ce temps je vais faire la garde. Aie soin de te tourner du côté de cette bête féroce pour l'effrayer, s'il est possible, par la lueur des étincelles.

Le grenadier tira de dessous sa peau de mouton noire un poignard affilé suspendu à une corde.

— Ce poignard qui ne me quitte jamais, dit-il à son frère, est ce que nos ancêtres appelaient le poignard de

merci. L'un de nos aïeux le portait à la bataille de Poitiers.

Le colonel, entourant son bras gauche de la chabraque, s'avança de quelques pas vers l'animal ; le loup ne bougea pas et fit entendre un grognement de colère, suivi du bruit de ses mâchoires qu'il faisait retentir l'une contre l'autre.

André, lui, essayait de battre le briquet, mais ses mains engourdis par le froid lui refusaient presque le service. Néanmoins quelques rares étincelles jaillirent dans les ténèbres. Le loup était toujours à la même place, reculant, ses prunelles flamboyantes, de droite et de gauche, et André entendit Pierre murmurer :

— Il faut en finir avec une bête qui sert probablement d'éclaireur à une bande. Un quart d'heure de plus passé sans feu, et peut-être sera-t-il trop tard pour sauver André !...

— Pierre ! cria le vélite, je t'en conjure, reviens, je ferai la garde pour nous deux...

Mais Pierre n'écouta pas la voix de son frère, il n'écouta que son désir de réchauffer au plus vite le corps glacé du pauvre enfant et il continua d'avancer vers le monstrueux animal. Celui-ci reculait à mesure que le grenadier gagnait du terrain ; mais tout en reculant il ne fuyait pas.

André perdit presque de vue la haute taille de son frère, qui marchait le poignard à la main droite et le bras gauche en avant.

Au moment où il lui criait de revenir, un long hurlement couvrit sa voix. Pierre se courba presque jusqu'à terre et se releva, portant le terrible animal cramponné à son bras gauche.

Un instant après, un hurlement de douleur se mêla aux sifflements du vent et une masse noire retomba sur le tapis de neige ; presque aussitôt des cris lointains retentirent, tandis que l'animal agonisant se tordait sur le sol blanchi. C'était la voix des loups fuyant, épouvantés de la mort de celui qui les guidait.

Pierre ne tarda pas à rejoindre son frère ; d'une main il tenait son poignard rougi de sang, et de l'autre l'animal qu'il venait d'achever.

— Pierre, Pierre, es-tu blessé ? s'écria André.

— Pas le moins du monde ; les crocs de l'animal se sont enfoncés dans l'épaisse toison qui couvrait mon bras gauche dont ils ont à peine entamé la chair. Voici, grâce à Dieu, de quoi remplacer avantageusement le quartier de cheval gelé que j'ai enterré sous la neige. Tiens, mon pauvre André, réchauffe-toi un peu au contact de ce qui reste de chaleur à la bête que voici.

Le colonel, tout en parlant ainsi, étendit comme un édreon, sur les pieds endoloris de son frère, le corps de l'animal encore chaud, et André, sans penser que le colonel souffrait autant que lui, goûta seul un léger soulagement que son généreux frère eût pu payer de sa vie.

Cependant, après des efforts inouïs pour combattre l'humidité de l'amadou d'abord et de la paille ensuite, le colonel finit par allumer le feu qu'il désirait si fort.

Dans cet intervalle, le froid avait gagné les pieds du vélite jusqu'à son cœur ; sa vue se troublait, et au moment où une légère clarté du soir brillait au milieu de l'obscurité, il se sentit défaillir.

— Pierre, dit-il d'une voix presque inintelligible, cette fois... tout est fini... je me meurs !...

Le grenadier trembla de tous ses membres aux paroles

d'André ; alors il le saisit comme une mère prend son enfant et l'exposa peu à peu au voisinage du foyer, tout en massant vigoureusement de la paume de sa main ses membres inertes.

Le jeune homme poussa un soupir de satisfaction et de bien-être, mais le colonel ne put se refuser à une terrible évidence : c'est que le froid, la fatigue et les privations avaient brisé presque sans retour le corps si frêle et si délicat de son frère.

Le grenadier le considéra pendant quelques secondes avec l'expression d'un navrant désespoir ; puis tout à coup prenant son parti, et obéissant à une pensée de dévouement sublime, quand les liens du sang et de l'amitié étaient brisés entre tous les malheureux qui disputaient leurs jours aux neiges de la Russie, le colonel se dépouilla de la peau de mouton qui l'abritait, l'ajouta à celle qui déjà couvrait son frère, et resta frémissant sous la bise glaciale qui secouait les lambeaux de sa chemise et ouvrait dans sa peau nue de saignantes crevasses. Sa mâle et rude figure se leva résignée vers le ciel qui s'assombrissait de plus en plus ; il pria pour André.

Pendant que, des deux frères, l'un invoquait la bonté divine et l'autre mourait lentement, une vapeur sombre et glacée paraissait joindre le ciel à la terre. L'immense nappe neigeuse était déserte, et les rafales impétueuses du vent sifflaient lugubrement dans les sapins. Après avoir prié en silence, le colonel jeta un morne coup d'œil sur cet océan aux vagues éblouissantes ; quant à André, une espèce de vertige lui montait au cerveau et le sauvait des tortures de l'agonie.

Le grenadier avait enseveli sous la neige un lambeau de chair de cheval, et c'était pour conserver ce précieux trésor qu'il avait feint de dormir pendant que ses compagnons, hâves et décharnés, erraient autour de lui. Le loup qu'il venait de tuer remplaçait avec avantage sa hideuse réserve. A l'aide de son poignard, il détacha un quartier de l'animal dont le froid commençait à roidir le corps, et en jeta sur les charbons un morceau tout saignant.

Quand la chair eut pétillé quelque temps au contact du feu, et qu'elle offrit enfin l'aspect d'une cuisson imparfaite, le colonel, avant d'en porter à ses lèvres un seul morceau, songea de nouveau à son frère.

— Allons, André, lui dit-il, voici, grâce à Dieu, de quoi nous refaire pour cette nuit ; prends et mange, tes forces ne tarderont pas à revenir.

Le jeune homme fit un mouvement pour obéir, mais sa tête retomba contre le tronc de sapin.

— Je n'ai plus besoin de rien, murmura-t-il ; je n'irai pas plus loin, je veux mourir ici.

— Corbleu !... je veux mourir ici !... c'est bientôt dit, reprit Pierre d'un ton d'affectueux reproche. Un soldat n'a pas le droit de disposer ainsi de lui, il appartient à son drapeau... Allons ! du courage, voici une grillade de loup comme peu en auront mangé dans leur vie, et qui nous donnera des forces pour rejoindre l'armée.

Le grenadier, donnant l'exemple à son frère, avala un morceau de chair calcinée ; puis il essaya d'en introduire dans la bouche d'André.

Le jeune vélite écarta sa main.

— Je n'ai qu'envie de dormir, dit-il d'un ton douloureux. Ah ! comme je m'étendrais bien sur cette neige !

— Pour ne plus te relever, malheureux ! Cette faiblesse équivaldrait à une désertion et te déshonorerait.

Attention!

On demande de suite une personne sérieuse, connaissant la gravure et le finissage de la cuvette. Bon gage et travail suivi sont assurés.

A la même adresse, on demande à acheter d'occasion un bon tour à guillocher.

S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

AVIS AU PUBLIC

M. Christian FAHRNY, maître-couvreur, depuis longtemps entièrement rétabli, annonce à sa bonne clientèle et à ceux que cela peut intéresser, qu'il a changé de domicile et demeure actuellement

45, RUE DE LA RONDE 45.

Comme du passé, on peut compter sur du travail consciencieux à prix modérés.

A la même adresse, fabrication et vente d'échelles, perches et CROSSES à prix avantageux. D'occasion, une belle niche à chien neuve.

Changement de domicile

Edmond Méroz - Bourquin
atelier et domicile transférés 6232-0
157, RUE DU DOUBS, 157

Le domicile de 6219

Marc BLUM
est transféré
Rue de la Demoiselle 98.

TAILLEUSE. Une bonne tailleur se recommande pour de l'ouvrage à la maison. Ouvrage prompt et soigné. Prix modérés. — S'adresser rue du Premier Mars 14 c.

Thiébaud Frères

Rue du Pont 4

demandent : Un bon REMONTEUR acheteur d'échappements après dorure ; un bon DEMONTEUR pour également faire l'emboîtement ; quelques bons PIVOTEURS d'ancres.

Mention honorable, Genève 1896

IDA GSELL, Corsetière
Rue de la Demoiselle 115.

Se recommande.

COUTURIÈRE pour FILLETES et GARÇONS
M^{me} DALEX
4110 47, RUE DU PARC 47.

TAILLEUSE. Une bonne tailleur se recommande pour tous les travaux de sa profession et pour Journées. Ouvrage prompt et soigné. — S'adresser rue de la Demoiselle 100, au 2^{me} étage.

CHANGEMENT DE DOMICILE

Le Magasin de Coiffure de

M. AUBERT
est transféré
13, rue du Premier-Mars 13

Se recommande pour les ouvrages en cheveux.

Le Comptoir et le domicile de
LOUIS WERRO Fils

sont transférés dès ce jour 6379-1

rue du Parc 50

VENTE DE BOIS

Belles plantes de bois sur pied sont à vendre.

S'adresser à M. Auguste Humbert-Droz, aux Planchettes.

Pommes de terre

Il reste encore quelques sacs de belles pommes de terre pour semens, à 7 fr. les 100 kilos et 1 fr. 20 la mesure. — S'adresser à M. G.-L. Bainier-Rudolf, rue du Parc 74.

Finissages

A vendre un fort lot de finissages 19 lignes, ancre, lépines, remontoirs et à clef ; échantillons à disposition. — Ecrire à MM. Haasenstain & Vogler, à La Chaux-de-Fonds, sous chiffres V. 3583 X.

Echange

Une famille honorable de Granges désirerait placer son fils pour apprendre le français, en échange d'une fille qui aurait l'occasion d'apprendre l'allemand. — S'adresser à M. Franz Peter, à Granges (Soleure).

Terrains à bâtir

A vendre à de favorables conditions plusieurs terrains à bâtir, situés Boulevard de la Citadelle. Plans à disposition. S'adr. au bureau de M. J. CRIVELLI, architecte, rue de la Demoiselle 90.

AU TAILLEUR RICHE

PANTALONS

depuis 12.50 depuis
Fr. Fr.

sur mesure

LA CHAUX-DE-FONDS



NOUVEAUTÉS D'ÉTÉ
en PASSEMENTERIE et GARNITURES
pour Dames

Passenterie et Garnitures
pour A MEUBLEMENTS

Fournitures en tous genres
pour 5900-7
Tailleuses, Tailleurs et Tapissiers

Grand choix de Dentelles en tous genres. — Ruches, Rubans, Boutons, Boucles. — Galons divers, noir et couleurs, etc., etc.

Se recommande, C. STRATE, rue Léopold-Robert 21.

ATELIER DE SERRURERIE

43, Daniel JeanRichard 43 **A. EHRET** 43, Daniel JeanRichard 43
LA CHAUX-DE-FONDS

Entreprise de
Travaux de Bâtiments, Réparations.

Grand choix de FOURNEAUX-POTAGERS pour ménages, pensions, restaurants, hôtels. — Système économique. — Construction solide. — Prix avantageux.

Office des poursuites et des faillites du district de Courtelary

Vente de Cuirs tannés

Mardi 11 Mai 1897, à 2 heures après-midi, à la TANNERIE de COURTELARY, il sera exposé en vente aux enchères publiques : Dix cuirs tannés pour semelles. (N-3919-J) 6816-2 Le Préposé aux Poursuites, H. BLANC.

Cartes de fiançailles et de mariages. Spécimens.
Imprimerie A. COURVOISIER.

Avis officiels

DE LA

Commune de la Chaux-de-Fonds

En exécution des prescriptions du règlement sur l'organisation militaire, le Conseil communal invite tous les propriétaires de chevaux domiciliés dans le ressort communal à présenter leurs chevaux à la Commission d'experts qui siégera devant l'Hôtel de l'Ours, à la Chaux-de-Fonds, aux jours et heures indiqués ci-après :

- 1° Pour ceux des Grandes et des Petites Crocettes, Boindod et les Convers, lundi 10 mai, de 7 1/2 h. du matin à midi.
- 2° Pour ceux de la 1^{re} section de la ville, le mardi 11 mai 1897, dès les 2 h. du soir.
- 3° Pour ceux de la Sombaille, le mercredi 12 mai 1897, dès 7 1/2 h. du matin à midi.
- 4° Pour ceux de la 2^{me} section de la ville, mercredi 12 mai, de 2 à 6 h. du soir.
- 5° Pour ceux des Bulles et du Valanvron, jeudi 13 mai, de 7 1/2 h. du matin à midi.
- 6° Pour ceux de la 3^{me} section de la ville, jeudi 13 mai, de 2 à 6 h. du soir.
- 7° Pour ceux de la 4^{me} section de la ville, vendredi 14 mai, de 2 à 6 h. du soir.
- 8° Pour ceux de la Joux-Perret, du Bas-Monsieur et des Reprises, samedi 15 mai, de 7 1/2 h. du matin à midi.

La Chaux-de-Fonds, le 6 mai 1897.

6870-3

Conseil communal.

Vins rouges de table

Mise en vente d'un excellent vin rouge de table, vieux, à 40 ct. le litre. — Rabais par pipe de 600 litres. — MACON et BOURGOGNE vieux, depuis 65 ct. le litre. H 1033 c) 5905-3

ALCIDE BIRBAUM, rue de l'Envers 32.

Serrurerie p^r bâtiments

OUTILS ANGLAIS

pour menuisiers, charpentiers, etc.

Outils d'Agriculture

AU 6737-5

Magasin de Fers

Guillaume NUSSLÉ

3, Rue Léopold-Robert, 3

RÉVOLVERS

Carabines - flobert Munitions

Pensionnaires. On demande quelques bons pensionnaires ; bonne pension. — S'adresser rue de la Serre 35A, à côté de l'Hôtel des Postes (ancienne Synagogue). 6145-2

Premier étage

4 pièces, à louer pour le 11 novembre, dans une maison d'ordre, près l'Ecole d'horlogerie. — S'adresser à Mme Meyer, rue du Progrès 41, au 2^{me} étage. 6023 0

FUMIER

A vendre du très bon fumier pour jardins, rendu sur place. — S'adresser Boulevard de la Fontaine 6. 6367

VACCINATION

chaque jour de 1 à 2 heures après midi, chez 5974-5^a

P. Coullery.

Vente d'une maison

Ensuite de décès, à vendre une maison d'habitation avec atelier, de 2 étages sur le rez-de-chaussée, à proximité immédiate du Collège de la Promenade. Situation très favorable. Bon revenu. Conditions de paiement avantageuses. Somme modique à payer comptant.

S'adresser au notaire CHARLES BARBIER, rue de la Paix 19. 6857-4

Massage, Orthopédie

M. Louis Küpffer, masseur-pédicure, élève de M. Alex. Favre, prof. ag., reçoit dès ce jour, rue du Maréchal 22, pour contusions, efforts, rhumatismes, entorses, sciatiques, lombago, torticolis et difformations du corps.

L'institut prend en pension des enfants difformes des membres, afin de les redresser 6803-3

Qui fait la MONTRE avec inscription :

PARTI OUVRIER FRANÇAIS

Offres à Case 204, la Chaux de Fonds. 6561-1

On demande pour entrer de suite deux bons 6709-1

teneurs de feux

S'adresser à M. Christian Schwein-gruber, fabricant de ressorts, à Saint-Imier. H-3329-J

M^{me} Schlapbach annonce à sa bonne clientèle ainsi qu'au public, qu'elle a transféré son domicile 6566-1

RUE DE LA PLACE D'ARMES 16
Spécialité de Rideaux en tous genres et fine lingerie.

Changement de domicile

Le sousigné annonce à son honorable clientèle, ainsi qu'au public en général, que son domicile est transféré 6587-2

Rue du Pont 2.

Il se recommande toujours pour la Chaussure sur mesure, ainsi que pour toutes les réparations.

Ph. RUSSBACH, cordonnier.

Changement de domicile

La Fabrique de Cadrons émail

-L. Augsburger-

a transféré ses domicile et ateliers 6577-1

Rue du Parc 47

Bibliothèque circulante C. Luthy

Place Neuve 2 (vis-à-vis des Six-Pompes).

Livres français et allemands.

On envoie au dehors. Tarif postal spécial. Emballage pratique.

Envoi franco du Catalogue en communication. 563-2

Emplacements

A louer divers emplacements bien situés pour chantiers, entrepôts, remises, etc. S'ad. au bureau de l'IMPARTIAL. 14659

Saison d'été

GUGUS?

Journal humoristique, hebdomadaire

paraissant à Genève tous les

Prix, 10 cent. aryoisier,

En vente à la Librairie A. Reigot égale-
à la Chaux-de-Fonds, à prix, 3 fr.
ment les abonnements.

MAGASINS VIENNOIS

6, PLACE du MARCHE 6

Modèles de Paris

Modes, Chapellerie, Nouveautés

Chapeaux garnis

des meilleur marché aux plus riches.

Choix énorme en Formes de chapeaux pour dames et fillettes, depuis 50 ct. aux plus soignées.

Dernières Nouveautés en Capotes et Capelines d'enfants, en toile et paille de soie.

Chapeaux de voyage.

Chapeaux de jardin.

Les Chapeaux de feutre

pour Messieurs et Garçons se trouvent au grand complet.

Chapeaux de paille

pour Enfants, depuis 90 ct. à 15 fr.

Chapeaux chinés

noir et blanc et bleu et blanc, à 95 ct.

Chapeaux de paille

pour Messieurs et Garçons, dernières créations. — Cravates en tous genres. Casquettes de Vélocémen et autres, extra bon marché.

Cols et boléros en tous genres.

Ruches pour tours de cou.

Valenciennes, Dentelles de soie, genre anglais.

Rubans de toutes nuances pour chapeaux et robes.

Vollettes, depuis 50 ct. aux plus fines.

Tabliers fantaisie.

Tabliers à bretelles, pour Dames et Fillettes. Dernière Nouveauté en Tabliers et Robes d'enfants.

Un stock d'environ

6000 paires

GANTS DE SOIE

en noir et couleurs, 4 boutons de longueur

5361-1

à 80 centimes la paire.

GRANDE BRASSERIE de la SERRE
 Samedi et Dimanche à 8 h. du soir,
SOIRÉES D'ADIEU
 de la Troupe
MARTEL
 ENTRÉE LIBRE
 A 9 1/2, 10 1/2, et 11 heures, **DUOS COMIQUES** par Mmes Martel-Grenier.
DUOS SÉRIEUX, par Mmes Martel et Derblay. 6881-2
 Dimanche, dès 3 heures
MATINÉE

GROS DÉTAIL VINS
 Fins, Ordinaires et Spiritueux.
 Spécialité de Sirops.

Henri Dubois & Cie
 Successeurs de Romain Giraud
BUREAU et CAVES: Rue du Balancier.
MAGASIN: Rue de la Paix 51.
 LA CHAUX-DE-FONDS

Nous nous recommandons à l'honorable public et nous nous efforçons, par de bonnes marchandises, de satisfaire les personnes qui voudront bien nous honorer de leur confiance. 6886 3

Le domicile de 6667-3
M. Louis SAHLI
 Rhabilleur de Pivots, est transféré
14, RUE DES TERREAUX, 14
 au 2^{me} étage. Se recommande.

Boucherie-Charcuterie
D. DENNI
 14, rue de la Balance 14

Beuf, Veau, Porc, Mouton
 1^{re} qualité
 Toujours bien assorti en
 Charcuterie fumée * Charcuterie cuite
CERVELAS et GENDARMES
 à 15 et 20 ct. la pièce
Rabais pour revendeurs
Saindoux fondu pur à 75 ct. le 1/2 kg.
JAMBON DE WESTPHALIE
 et Salami de Milan
Saucisses à rôtir à 80 ct. la livre
 Tous les samedis soirs
Tripes cuites
Choucroute et Souris
 Escompte 3 % — Téléphone
 6890-3 Se recommande.

Appartements à louer
 de suite
 Progrès 69, pignon, une chambre, cuisine et dépendances.
 Progrès 87, pignon, une chambre, cuisine et dépendances.
 Léopold-Robert 14, rez-de-chaussée, 2 chambres pour bureaux.
 Pour Saint-Martin 1897 :
 Progrès 89, 2^{me} étage, 3 chambres, cuisine et dépendances.
 Temple-Allemand 109, 1^{er} étage, 3 chambres, cuisine et dépendances.
 Boulevard de la Citadelle 16a, 1^{er} étage, 4 chambres, cuisine et dépendances.
 Pour Saint-Georges 1898 :
 Progrès 81, 2^{me} étage, 3 chambres, cuisine et dépendances.
 Parc 67, 2^{me} étage, 3 chambres, cuisine et dépendances.

Etude de
G. Leuba, avoc. et Ch.-E. Gallandre, not.
 RUE DU PARC 50 6737-3

Orfèvrerie
E. Richard-Barbezat
 25, Rue Léopold-Robert 25.
 LA CHAUX-DE-FONDS
 Bijouterie or, argent et plaqué
 TÉLÉPHONE 3623-42

A LOUER
 rue Jaquet-Droz 6a, de suite ou pour époque à convenir, trois appartements modernes, de 3 pièces, cuisine et dépendances. Concierge dans la maison.
 S'adr. à l'Etude de M. G. Leuba, avocat, et de Ch.-E. Gallandre, notaire, rue du Parc 50. 6738-3

OCCASION EXCEPTIONNELLE
pour marchands de vins ou amateurs
 Pour manque de place, un grand café restaurant de Genève offre à vendre 6880-2
30 pièces de vin, Moulin à vent, 1893
 provenant du seul et unique propriétaire des vignes entourant le Moulin à vent. Pris sur place, à Genève, avec certificat et garantie, pour le prix de **300 fr. la pièce au comptant.** — Echantillons à demander, sous N. C. 6880, au Bureau de L'IMPARTIAL.

Ivrognerie - Guérison.
 Je viens enfin vous remercier des bons soins que vous avez donnés à mon fils pour le guérir de l'ivrognerie. Depuis qu'il a suivi votre traitement, il ne s'est plus jamais enivré, car à la moindre tentative qu'il fait de boire un peu plus que d'habitude, il se sent malade, ce qui lui ôte immédiatement toute envie de boire. Lui-même est très heureux de sa guérison et vous remercie sincèrement. Je recommande vivement votre méthode à toutes les personnes qui pourraient en avoir besoin, d'autant plus qu'elle peut être appliquée aussi à l'insu même de la personne traitée. Tramelan (Ct. de Berne), le 30 Nov. 1896. Friedrich Eichenberger, menuisier, chez A.-F. Bühler.
 Pour légalisation de la signature de M. Friedrich Eichenberger: Tramelan, le 30 Nov. 1896. Le maire: H.-L. Béquelin. Adresse: « Polyclinique privée, Kirchstrasse 405, Glaris. » N° 13.

5 c. PARAISSANT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE LUNDI 5 c.
le numéro
L'IMPARTIAL
 est en vente chaque soir :

- à LA CHAUX-DE-FONDS :
 Magasin de cigares et tabacs, rue Léopold Robert 72.
 Magasin de tabacs Henri Calame, rue du Doubs 77.
 Epicerie Fritz Reichen, rue du Temple Allemand 71.
 Magasin de tabacs et cigares Veuve Marchand, rue Léopold Robert 88.
 Epicerie Giroud, rue du Doubs 139.
 Magasin de tabacs Mlle Paux, rue Léopold Robert 6.
 Magasin d'épicerie Pellegrini, rue de la Demoiselle 99.
 Magasin d'épicerie Anthoine, rue du Nord 157.
 Magasin d'épicerie Berthe Jobin, rue du Progrès 37.
 Magasin d'épicerie Brandt, rue de la Demoiselle 2.
 Magasin de tabacs et cigares Victor Paux, rue du Versoix 1.
 Magasin de tabacs et cigares Mme Ducatez, rue de la Balance 16.
 Magasins de tabacs et cigares L.-A. Barbezat, rue de la Balance 13 et rue Léopold Robert 23.
 Magasin de tabacs et cigares E. Chate-lain-Nardin, rue du Parc 62.
- au LOCLE :
 Imprimerie et Librairie Courvoisier, rue Daniel JeanRichard 13.
- à NEUCHÂTEL :
 Kiosque à journaux.
 Mme veuve Guyot, librairie.
 Bibliothèque de la Gare.
- à GENÈVE :
 Agence des journaux, Boul. du Théâtre 7.
- à ST-IMIER :
 Kiosque Jurassien.
 M. Brandt.
- à BIENNE :
 Kiosque à journaux.
- à DELÉMONT :
 Bibliothèque de la Gare.
- à PORRENTRUUY :
 Bibliothèque de la Gare.
- Magasin d'épicerie Stauffer, rue de l'Hôtel-de-Ville 36.
 Magasin d'épicerie Weber, rue Fritz Courvoisier 4.
 Magasins de tabacs Kohler, rue Léopold Robert 27.
 Boulangerie, rue de l'Hôtel-de-Ville 7.
 Kiosque de la place de l'Hôtel-de-Ville.
 Magasin d'épicerie Sommer, rue du Progrès 77.
 Magasin d'épicerie Chautems, place d'Armes 14.
 Magasin d'épicerie Gabus, rue de la Demoiselle 132.
 Epicerie Buhler, rue de la Serre 90.
 Epicerie Winterfeld, rue Léopold Robert 59.
 Magasin de tabacs Montandon, rue du Parc 81.
 Epicerie Parisienne, rue de la Demoiselle 118.
 Epicerie Eymann, rue D. JeanRichard 27.
 Magasin d'épicerie Huguenin, rue du Collège 17.
 Magasin de tabacs et cigares Bainier-Rudolf, rue du Parc 74.
 Magasin de tabacs et cigares, rue Léopold Robert 56.
 Bibliothèque de la Gare.
 Au Guichet de distribution, rue du Marché 1.

MISE A BAN
 Ensuite des dégâts commis et après permission obtenue, M. G. WEICK père, boulanger, met à ban pour toute l'année le terrain qu'il loue de l'hoirie Sandoz, terrain situé à côté de l'immeuble Rimella frères, rue de l'Envers 35
 En conséquence, défense est faite aux personnes n'ayant pas de jardin, d'y entrer, de fouler les herbes, d'y pendre des lessives, jeter des pierres, ainsi que d'endommager les clôtures.
 Une surveillance très sévère sera exercée et les contrevenants seront punis conformément à la loi.
 Les parents sont responsables de leurs enfants.
 Publication permise, G. WEICK, père.
 La Chaux-de-Fonds, le 26 avril 1897.
 Mise à ban autorisée.
 Le Juge de paix :
 6161-2 E.-A. BOLLE, not.

Mise à ban
 M. ARMAND PERRET met à ban pour toute l'année le domaine qu'il possède aux Bulles N° 28.
 En conséquence défense est faite de fouler les herbes, d'endommager les arbres et les murs, de couper et de ramasser du bois dans la forêt, ainsi que de s'écarter des sentiers qui sont d'us.
 Les contrevenants à la présente mise à ban seront dénoncés à l'autorité compétente conformément à la loi.
 Les parents sont responsables de leurs enfants.
 Le propriétaire, Armand PERRET.
 Mise à ban autorisée.
 La Chaux-de-Fonds, le 26 avril 1897.
 Le Juge de paix
 6160-2 E.-A. BOLLE, not.

Brosseries
BROSSES à parquet, à habits, à souliers. — **BROSSES** d'appartement, à mains, à dents, etc., en qualité extra chez 6530-5
J. THURNHERR
 1, Rue du Puits 1
 Comptabilité commerciale
 PAR 8285-4
Alfred Renaud, La Chaux-de-Fonds
 344 pages, relié, à 2 fr. 50 l'ex.

Vente au détail
 de grandes MONTRES dites « Colosse », argent, acier, métal, simples et quantités. Boules cristal. 5853-23
J. EIGELDINGER
 2 — Place Neuve — 2

Leçons. Une demoiselle nouvellement arrivée d'Italie donnerait des leçons de piano, italien et français, à des prix très modérés. — Prière de s'adresser rue de la Promenade 13, au 2^{me} étage, à droite. 6774-3

EMPRUNT
 On désire emprunter 15 à 17 mille fr. ou une autre somme inférieure, contre bonne garantie hypothécaire. Intérêt annuel, 4 1/2 %.
 S'adresser en l'Etude du notaire Charles Barbier, la Chaux-de-Fonds. 6651-3

VOYAGEUR
 pour les TISSUS, connaissant aussi la confection pour messieurs et parlant les deux langues, trouverait place pour le 1^{er} juillet. — Adresser les offres, sous chiffres L. 6383, au Bureau de L'IMPARTIAL. 6383-2

A vendre
 pour cause de départ ou à échanger contre bicyclette pneumatique ou des montres, une petite MACHINE à VAPEUR (petit modèle) entièrement bien conservée. Photographies de la machine à disposition. — S'adresser à M. Georges Courvoisier, rue du Marché 1.

Ecurie
 On demande à louer dès maintenant, une écurie pour au moins deux chevaux. S'adresser à M. Ch. Barbier, notaire, rue de la Paix 19. 6179-2

MAGASIN A LOUER
 Rue de la Serre 8 ; un grand magasin moderne, avec logement et dépendances, dès le 30 Septembre 1897. — S'adresser au Crédit Mutuel Ouvrier, rue de la Serre 16. 6718-1*

BUREAU
Henri Vaille & Charles-Oscar Du Bois
 GÉRANTS
 10, Rue St-Pierre 10.
 A louer pour le 11 Novembre 1897 ou époque à convenir, au gré de l'amateur, à la rue Léopold-Robert, un beau MAGASIN de deux grandes devantures, avec un petit appartement moderne, composé d'une grande chambre, une alcôve avec corridor, cuisine et dépendances. Gaz installé. Belle situation. Prix modéré. 6723-8

Jeune homme au courant de l'horlogerie et des fournitures cherche place dans une bonne maison de commerce; à défaut, accepterait en dépôt différents articles ou place de desservant ou autre emploi. Pourrait fournir une petite garantie. — Adresser offres par écrit sous initiales L. J. 100, poste restante, Chaux de Fonds. 6871-3

Femme de chambre. Une jeune fille sachant bien coudre, cherche une place comme femme de chambre. — S'adr. à M. Brunisholz, rue des Granges 14. 6834-3

Journalière. Une demoiselle robuste s'offre pour aller en journées. — S'adresser rue Fritz-Courvoisier 32. 6863-3

Doreur. Un doreur connaissant son métier à fond, cherche place de suite. — S'adresser à M. Eugène Borel, rue de l'Industrie 7. 6710-2

Servantes. Deux jeunes filles sachant bien faire la cuisine et le ménage, demandent place de suite. — S'adresser rue de la Promenade 12, au rez-de-chaussée. 6716-2

Journalière. Une personne forte et robuste s'offre pour recommander pour laver et écurer ou pour faire des heures. — S'adresser rue de la Serre 73, au sous-sol. 6715-2

Jeune homme recommandable, cherche de suite une place de commissionnaire ou homme de peine. S'adresser rue du Parc 62, au 3^{me} étage. 6752-2

Servante. Une personne d'un certain âge et de toute moralité, demande place dans un petit ménage, de préférence chez une personne seule. — S'adresser rue des Fleurs 5, au rez-de-chaussée. 6732-2

Un jeune Allemand, bien élevé, cherche pour une année une place de VOLONTAIRE dans une maison de commerce où il pourrait apprendre le français. — S'adresser, sous F. N. 6282, au Bureau de L'IMPARTIAL. 6282-2

Apprenti. Un garçon sortant des écoles, demande à apprendre à fond l'état de menuisier ou un autre bon état chez un maître du canton de Neuchâtel. — S'adresser à M. Andr. Schneberger, Mettfeld, près Mett. 6763-1

Journalière. Une personne de toute confiance se recommande pour des journées, pour laver ou faire des chambres. — S'adresser rue de la Ronde 13.

A la Botte rouge
 1, rue de la Ronde 1
BRANDT-HERREN
 Informe son honorable clientèle, ainsi que le public en général, que son magasin est assorti au complet pour la Saison d'été.
 Depuis les CHAUSSURES les plus fines jusqu'aux plus fortes et aux plus ordinaires, à des prix défiant toute concurrence.
 Réparations promptes et soignées.
Vente au comptant
 Prix fixe 5187-9*

Journalière. Une personne forte se recommande pour des journées, laver, écurer ou faire des heures dans un ménage. — S'adresser rue du Manège 22, au 2^{me} étage. 6585-1

Boitier. On demande de suite, pour Besançon, un bon tourneur pour boîtes acier. Ouvrage assuré et lucratif. — S'adresser à M. T. Carisey, rue Berthol 49, Besançon. 6855-3

Quantièmes. On demande un bon ouvrier poseur de quantièmes. — S'adresser au comptoir Robert frères, rue de la Serre 59. 6847-3
A la même adresse, une jeune fille est demandée pour faire les commissions.

Un démonteur et remonteur pour genres Roskopf sont demandés. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL 6888-3

Repasseurs. Deux repasseurs et remonteurs de finissages pour genres Roskopf sont demandés. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL 6888-3

Tailleuse. Mlle Hélène Landry, tailleur diplômée rue de la Paix 77, demande une assujettie capable 6849-3

Cuisinière. Une bonne cuisinière, bien au courant des travaux du ménage, trouverait une place avec bons gages dans une petite famille. Inutile de se présenter sans de bonnes références. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 6845-3

Servante. On demande de suite une bonne servante sachant faire la cuisine. — S'adresser rue du Parc 37. 6852-3

Jeune homme. On demande de suite un jeune homme de toute moralité, pour aider dans un magasin. — S'adresser au Bureau de l'IMPARTIAL 6861-3

Garçon. Un garçon de peine de 16 à 18 ans, ayant une bonne conduite, peut trouver une place chez M. J. Naphitaly, rue Neuve 9, où il aura l'occasion de se perfectionner dans le commerce. 6885-3

Servante. On demande pour fin courant, une bonne servante de toute moralité — S'adresser chez M. F. Aubert, rue du Parc 81. 6860-3

Commissionnaire. On demande un jeune garçon pour faire les commissions d'un comptoir entre ses heures d'école. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL 6846-3

On demande une bonne pour faire un petit ménage et aimer les enfants. — S'adresser entre 10 h. et midi rue du Doubs 77, au 1^{er} étage, à gauche. 6843-3

Jeune fille. On demande pour entrer de suite une jeune fille pour faire la rentrée et la sortie du travail, ainsi que quelques commissions. 6841-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Jeune fille intelligente et sachant coudre pourrait entrer de suite comme aide chez Mme Rafin, corsetière, rue Léopold Robert 72. 6876-3

Remonteur. On demande un remonteur pour pièces ancre de 14 à 22 lignes, soit aux pièces ou à la journée. Il doit être bien au courant de sa partie. — S'adresser à M. Arsène Jeandupeux, Quai du bas 21, Bienne. 6851-3

Mécanicien. On demande un bon mécanicien pour réparations de machines à coudre et vélocipèdes, travaillant à la maison, ou à défaut, on en engagerait un ayant son outillage. 6711-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Finisseuse. On demande de suite pour St Imier, une bonne finisseuse de boîtes argent. 6712-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Remonteur. On donnerait quelques cartons de démontages et remontages, petites pièces, à un remonteur fidèle. 6759-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Pivoteur. On demande un bon pivoteur pour petites pièces ancre; ouvrage suivi et lucratif. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 6769-2

Graveur. On demande un graveur pour argent, sachant tracer et finir. — S'adresser rue de Bel-Air 6A, au 3^{me} étage. 6726-2

Graveurs. On demande pour entrer de suite un bon ouvrier graveur pour le mille-feuilles et deux pour quelques heures par jour. — S'adresser à l'atelier veuve Jung, rue de Bel-Air 8B. 6760-2

Acheveur. On demande un acheveur pour échappements ancre. — S'adresser chez M. Zélim Calame, rue de l'Industrie 26. 6765-2

Doreur. On demande pour entrer de suite un bon doreur. Bon gage. — S'adresser à M. Jules Lautenschlager, doreur, à Reconvillier. 6886-2

Sellier. On demande un bon ouvrier sellier tapissier; entrée de suite. Bon gage. — S'adr. à M. Alfred Catlin, à Renan. 6777-2

Tailleuses. On demande une ouvrière et une assujettie tailleuses. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 6719-2

Commissionnaire. On demande une confiance pour faire des commissions entre ses heures d'école. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 6714-2

Commissionnaire. On demande de suite dans la quinzaine, une jeune fille ou un jeune garçon pour faire les commissions; bon gage si la personne convient. 6753-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Servante. On demande pour les mois de Juin à Septembre, une personne de confiance sachant faire un bon ordinaire et soigner un ménage de deux personnes. Bons certificats exigés. — S'adresser Passage du Centre 6. 6763-2

Servante. On demande une bonne servante propre et active. 6751-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Tailleuse. On demande de suite une ouvrière ou assujettie tailleuse. — S'adresser rue Léopold-Robert 19, au 1^{er} étage. 6240-2

Boitier or. Un bon tourneur trouverait engagement à l'année avec bons appointements; inutile d'écrire sans preuves de capacités et de moralité. — Offres sous B. R. T. 3939, au bureau de l'IMPARTIAL. 3939-15

Magasin. A louer pour le 11 Novembre, un magasin avec arrière-magasin, cave et chambre-haute, rue Léopold-Robert 9. S'adresser à Mme Ribaux, rue du Grenier 27. 5068-10

Remonteurs. La fabrique WEBER'S PATENT, rue Jaquet-Droz 47, demande de suite des remonteurs de finissages après dorure, ACHEVEURS d'échappements après dorure, ainsi qu'un ROUEUR et une ENCA-GEUSE de finissages. Inutile de se présenter sans preuves de capacités absolues. 6581-1

Graveurs. On demande de suite 2 ouvriers graveurs pour fonds argent. — S'adresser rue de la Paix 39, au 2^{me} étage. 6557-1

Remonteur. On demande un bon remonteur de finissages pour grandes pièces. — S'adr. chez M. Henri-Albert Didisheim, rue Daniel Jean-Richard 43. 6538-1

Mécanicien-Réparateur, de toute moralité, muni de bons certificats, est demandé de suite dans une fabrique de vélocipèdes. Préférence serait donnée à un ancien horloger sérieux et actif. — Adresser les offres par écrit, avec références, sous chiffres M. R. 6552, au bureau de l'IMPARTIAL. 6552-1

Acheveur. Un très bon acheveur, muni de références de premier ordre, trouverait à se placer. — S'adresser rue Léopold Robert 64, au 1^{er} étage. 6591-1

Creuseuse. On demande une bonne creuseuse pour entreprendre des creusures à domicile. — S'adresser chez M. L. Augsburg, rue du Parc 47. 6579-1

Assujetties. Mme Gonset, Place d'Armes 2, demande au plus vite deux assujetties tailleuses, ainsi qu'une apprentie. 6568-1

Commissionnaire. On demande un jeune homme pour faire des commissions entre ses heures d'école. — S'adresser au magasin de cigares Veuve L.-Aug. Barbezat, rue Léopold-Robert 23. 6565-1

Apprenti. On demande un apprenti emboiteur pour ouvrage soigné. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 6564-1

Servante. On demande de suite une bonne servante de 25 à 30 ans, propre et active; bon gage si la personne convient. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL 6550-1

Apprentis. On demande de suite un jeune garçon et une jeune fille libérés des écoles pour apprendre une partie de l'horlogerie. Rétribution immédiate. — S'adresser de 2 à 6 h., rue du Rocher 2, au 1^{er} étage. 6575-1

Domestique. On demande de suite un domestique sachant bien traire. — S'adresser à M. Gottfried Barben, aux Foulets, Eplatures. 6560-1

Jeune fille. On demande de suite une jeune fille pour s'aider au ménage; elle aurait l'occasion d'apprendre tailleuse pour les habillements d'hommes. — S'adresser Boulevard de la Fontaine 24, au 2^{me} étage, à gauche. 6582-1

Apprentie. On demande une jeune fille comme apprentie tailleuse. — S'adr. chez Mme Rose Schorpp-Wirtz, rue Fritz-Courvoisier 5. 5785-1

Appartement. A louer pour le 11 Novembre 1897 un grand appartement de six pièces, balcons, dépendances, lessiverie dans la maison et part au jardin. — S'adresser au bureau F. Robert, rue du Parc 45. 6831-9

Appartement. A louer pour St-Martin, un appartement de trois pièces; belle situation, jardin et maison d'ordre. — S'adresser rue du Grenier 43, au 1^{er} étage. 6848-1

Appartements. A louer pour la Saint-Martin plusieurs appartements de 2, 3, 4 et 5 pièces. La maison étant en construction, on pourrait modifier l'intérieur suivant les besoins. (Lessiverie dans la maison.) — S'adr. chez M. Jules Froideveaux, rue du Parc 66. 6874-3

Chambre. A louer au centre du village une belle et grande chambre meublée à 2 fenêtres. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 6875-3

Un jeune homme désire partager sa chambre avec un monsieur tranquille et solvable. — S'adr. rue des Fleurs 6, au rez-de-chaussée. 6872-3

Chambres. A louer de suite, au centre du village, deux chambres indépendantes et une cuisine, situées au 1^{er} étage, meublées ou non. — S'adresser à M. Rosenberger, rue du Premier Mars 12 A. 6889-3

Appartements. A louer de suite et pour plus tard, de beaux appartements modernes de trois pièces et dépendances, dans des maisons d'ordre. — S'adresser rue de la Demoiselle 41, au 1^{er} étage. 6445-9

Appartements modernes à remettre par St-Martin, près du Collège industriel, un rez-de-chaussée de trois pièces avec alcôve et un deuxième étage de quatre pièces avec alcôve. — S'adresser rue de la Demoiselle 41, au 1^{er} étage. 6444-3

Pignon. A louer de suite ou plus tard, un pignon de 2 pièces et dépendances. — S'adresser à M. F.-Louis Bandler, rue de la Paix 5. 6572-4

Appartement. A louer de suite ou pour époque à convenir, un appartement de trois pièces, cuisine et dépendances. — S'adr. Place-d'Armes 18, au 2^{me} étage. 5498-3

Joli petit magasin avec appartement à remettre de suite ou pour plus tard. Conditions avantageuses. — S'adresser rue Léopold-Robert 47, au 1^{er} étage. 6780-2

Logement. A louer pour St-Georges 1898, un beau logement de trois chambres, alcôve, cuisine, corridor fermé, avec balcon, à proximité de la Gare. — S'adr. à M. J. Fetterlé, rue du Parc 69. 6747-2

Sous-sol. Pour cas imprévu, à remettre pour fin juillet, un sous-sol bien exposé au soleil, de 2 pièces, cuisine et dépendances avec jardin, dont on pourrait disposer de suite. Prix 20 fr. par mois, eau comprise. — S'adresser Boulevard de la Citadelle 7, près Bel-Air. 6728-2

Logement. A louer de suite un beau logement de deux pièces, cuisine et dépendances, situé au centre du village. — S'adresser rue de la Balance 6, au 2^{me} étage, à droite. 6766-2

Chambre. A louer une grande chambre indépendante et non meublée. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 6748-2

Chambres. A louer de suite 2 chambres meublées ou non. — S'adresser rue de la Demoiselle 148, au 3^{me} étage. 6749-2

Chambre. A louer une chambre meublée, à un Monsieur travaillant dehors. — S'adr. rue de la Paix 77, au 3^{me} étage, à droite. 6750-2

Chambre. A louer pour le 15 Mai ou le 1^{er} Juin, à un ou deux Messieurs travaillant dehors et solvables, une belle et grande chambre bien meublée, à un ou deux lits; belle vue. — S'adresser chez M. U. Robert-Tissot, rue du Rocher 12, au 1^{er} étage, à droite. 6757-2

Chambre. A louer, à une personne honnête, une chambre bien meublée, exposée au soleil. — S'adresser rue du Pont 34, au 1^{er} étage. 6768-2

Chambre. A louer, à un Monsieur de toute moralité et travaillant dehors, une jolie chambre meublée, indépendante et exposée au soleil. On donnerait la pension si on le désire. — S'adresser rue de la Serre 81, au 3^{me} étage. 6729-2

Logement. A louer, à 10 minutes de la Chaux-de-Fonds, un beau logement de 4 pièces et jardin d'agrément; il conviendrait pour passer la saison d'été. — S'adresser à M. Henri Mathez, rue du Premier-Mars 5, ou à M. Jacob Streiff, cafetier, rue de l'Hôtel-de-Ville 5. 6242-2

Atelier. A louer de suite un atelier de ferblantier avec un logement de 3 pièces et dépendances. — S'adresser à M. A. Girard, propriétaire, à Renan. 6265-2

Logement. A louer de suite ou plus tard, un logement de trois chambres, dans une maison d'ordre. Prix 480 fr. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 6641-2

Jolis appartements modernes et bien situés au soleil, avec jardin, cour et toutes les dépendances, sont à louer de suite ou par St-Martin. — S'adresser chez M. A. Pécaut, rue de la Demoiselle 135. 6139-8

Appartement. A louer pour St-Georges 1897, un appartement moderne de 3 pièces et dépendances. — S'adresser même maison, au 1^{er} étage. 6569-1

Premier étage 4 pièces, à louer pour le 11 novembre, dans une maison d'ordre, près l'Ecole d'horlogerie. — S'adresser à Mme Meyer, rue du Progrès 41, au 2^{me} étage. 6529-1

Chambre. A louer de suite une chambre meublée, à 2 Messieurs de toute moralité et travaillant dehors. — S'adresser rue du Collège 22, au 2^{me} étage, à droite. 6888-3

Chambre. A louer de suite une chambre meublée, à un jeune homme honnête et travaillant dehors. — S'adresser rue du Nord 161, au rez-de-chaussée, à gauche. 6573-1

Chambre. A louer une jolie chambre meublée, remise entièrement à neuf, à un Monsieur de toute moralité et travaillant dehors. — S'adresser rue de la Demoiselle 9, au 2^{me} étage, à gauche. 6727-1

Chambre. A louer une chambre meublée, à un jeune homme honnête et travaillant dehors. — S'adresser rue du Nord 161, au rez-de-chaussée, à gauche. 6573-1

Chambre. A louer une grande chambre meublée et indépendante. — S'adresser rue de la Balance 6, au 3^{me} étage, à droite. 6556-1

Chambre. A louer de suite, à un monsieur de toute moralité, une chambre meublée et indépendante. — S'adresser à M. Gottfried Abegglen, rue Léopold-Robert 7, au 4^{me} étage. 6596-1

Chambre. A louer de suite, à un Monsieur, une jolie chambre meublée, bien exposée au soleil. — S'adresser rue du Grand 16, au 1^{er} étage, à gauche. 6546-1

Chambre. A remettre de suite une chambre meublée, à un Monsieur de toute moralité et travaillant dehors. — S'adresser rue du Collège 27A, au 1^{er} étage. 6544-1

Chambre. A louer une chambre meublée, indépendante, à un Monsieur de toute moralité et travaillant dehors. — S'adresser rue de la Demoiselle 146, au 2^{me} étage, à droite. 6540-1

Chambre. A louer une chambre meublée, à un ou deux Messieurs. — S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville 13, au 1^{er} étage, à droite. 6539-1

Chambre. A louer de suite une belle chambre meublée indépendante et au soleil, à deux messieurs solvables. — S'adresser rue du Progrès 97 au rez-de-chaussée. 6537-1

Une demoiselle honnête demande à louer une chambre meublée où elle pourrait travailler. — Adresser offres sous O. F. 6840, au bureau de l'IMPARTIAL. 6840-3

On demande à louer pour St-Georges 1898, un atelier de 15 à 20 places avec logement de 4 à 5 chambres, ou un grand logement pouvant être servi comme comptoir et logement, ou deux logements de 4 à 5 pièces chacun. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 5941-6

On demande à louer pour le courant d'août ou septembre, un appartement de deux pièces, exposé au soleil et dans une maison d'ordre. — Adresser les offres par écrit, sous initiales L. R. 6567, au Bureau de l'IMPARTIAL. 6567-1

On demande à louer pour St-Martin 1897 ou St-Georges 1898, un appartement moderne de 4 pièces, bien situé. — Adresser les offres à M. Eug. Borel, rue du Parc 14. 6541-1

Un ménage sans enfant et de moralité, demande à louer pour St-Martin prochaine, un LOGEMENT chez un fabricant d'horlogerie qui pourrait occuper le demandeur aux repassages et remontages; références à disposition. — S'adresser sous initiales C. L. 6588, au bureau de l'IMPARTIAL. 6588-1

On demande à louer de suite un petit logement de 1 ou 2 petites pièces, situé si possible près de la Crèche. — S'adresser rue de la Serre 16, au 3^{me} étage. 6584-1

On demande à acheter une machine à régler en bon état. — S'adresser rue du Nord 31, au 1^{er} étage. 6853-3

On demande à acheter d'occasion 2 bons tours de monteurs de boîtes. — S'adresser rue du Parc 41. 6854-3

On demande à acheter d'occasion une banque de comptoir. — Adresser les offres avec prix sous chiffre A. B. C. 6873, au Bureau de l'IMPARTIAL. 6873-3

On demande à acheter un tour à guilocher circulaire. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 6720-2

On demande à acheter d'occasion, une table à coulisses de deux à trois feuilles. — S'adresser rue de la Paix 47, au 3^{me} étage, à droite. 6754-2

On demande à acheter un coffre-fort d'occasion. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 6553-1

On demande à acheter de rencontre une machine à serrer ou un burin-fixe. — S'adresser à M. Rieder, rue du Nord 153. 6562-1

On demande à acheter une chaise-poussette usagée. — S'adresser rue du Vieux-Cimetière 3. 6549-1

A vendre un excellent tour aux débris (lapidaire) avec établi, roue et tous les accessoires. Prix très modéré. — S'adresser rue de la Demoiselle 37, au 3^{me} étage, à droite. 6884-3

A vendre un beau et jeune chien de garde. — S'adresser Boulevard du Petit-Château 16. 6887-3

A vendre Une belle jument primée, forte et sage, bien dressée à la selle et à la voiture. Adresser les offres case 36, Chaux-de-Fonds. 6886-3

A vendre un lit de fer tout neuf et un potager à un prix très avantageux. — S'adresser chez M. C. Zwahlen, rue de la Place d'Armes 16. 6884-3

A vendre une banque de comptoir fermée, longueur 2 1/2 mètres et une balance Grabhorn très peu usagées. — S'adresser rue de l'Envers 18, au 1^{er} étage. 6883-3

A vendre un lit noyer massif, à 2 personnes, matelas crin animal, duvet, oreiller plumes, édredon et couvertures, prix très bas, plus une magnifique pendule neuchâtoise, grande sonnerie. — S'adr. rue de Bel-Air 6A, au 2^{me} étage, à gauche. 6741-4

A vendre pour cause de décès, l'outillage d'un repasseur et remonteur: burin-fixe, machine à arrondir, etc. — S'adresser rue des Terreaux 23, au 2^{me} étage. 6755-2

A vendre tout l'outillage d'un graveur de lettres: un établi à trois places, un dit à une place, un lapidaire, un tour à polir, des établis, des chaises, des lampes, des globes, tire-ligne, compas, pierres à huile, blocs et une quantité d'autres objets dont le détail serait trop long. — S'adr. à M^{me} Georges Ginnel, rue du Parc 70, au 3^{me} étage. 6756-2

Occasion! A vendre une berceuse et un lit d'enfant complet. — S'adresser rue du Parc 47, au rez-de-chaussée. 6555-2

A vendre de jolies cages d'oiseaux neuves. — S'adresser rue du Marché 1, au 3^{me} étage. 3846-8

On demande à acheter un joli chien-mouton. — S'adresser à M. Junod-Girard, au Chemin-Blanc. 6742-1

A vendre une poussette-calèche. — S'adresser rue de la Demoiselle n° 98, au 1^{er} étage, à droite. 6459-1

A vendre un petit lit d'enfant, ainsi qu'un petit trousseau tout neuf. — S'adresser de midi à 1 h., rue de l'Industrie 21, au pignon. 6571-1

A vendre pour marchand de légumes, un char à pont et un banc très peu usagés. 6570-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A vendre une belle grande vitrine de magasin, toute neuve. — S'adresser rue de la Demoiselle 93, au 3^{me} étage. 6590-1

Occasion. A vendre un lit complet pour 68 fr.; crin animal garanti 1^{re} qualité sans fibres, à 1 fr. 60 la livre; laine pour matelas n° 1-0, 90 c. la livre, et n° 2 1 fr. 20 la livre, n° 3, 1 fr. 60; crin végétal, 55 c. le kilo, duvet édredon, 2 fr. 90, plumes, 1 fr. 25 et 4 fr. la livre, ressorts à 50 c. le kilo, ainsi que beaucoup de meubles neufs, lavabos avec 5 tiroirs et dessus marbre (65 fr.), lits complets noyer, matelas bon crin (150 fr.), tables de nuit avec marbre (17 fr.). — S'adresser chez M. A. Meyer, rue du Puits 8, au 1^{er} étage. 5069-1

A vendre beaux lits neufs, matelas crin animal, un lit usagé complet à 2 places (75 fr.) jolies tables rondes, neuves, massives en noyer, tables de nuit, un petit potager complet (80 fr.), le tout à très bas prix. — S'adresser rue du Parc n° 46 au sous-sol. 6507

A vendre faute d'emploi une grande table ronde et une dite carrée, quelques chaises et les « Mystères du Peuple », par Victor Hugo. — S'adresser rue du Grenier 23, au 1^{er} étage, à gauche. 6506

A vendre des tours à polir les roues, ciment 1^{re} qualité, potée d'émeri, deux belles grandes volières. — S'adresser à M. Paul Pidancet, rue de la Ronde 22. 6519

Bicyclette. A vendre d'occasion une magnifique machine anglaise « Coventry Cross », complète et n'ayant jamais roulé. Prix, 330 fr. — S'adresser rue de la Balance 10 B, au 2^{me} étage. 6396

A vendre d'occasion et à très bas prix: 2 canapés, 1 fauteuil pour bureau, 1 grande glace, pendules, 1 bascule, des balances, 1 petit lavabo, 1 établi renfermant 2 layettes, 1 jolie table ovale, layettes, buffet, pour comptoir, batterie de cuisine, burins-fixes, chaises à vis, machine à arrondir, 1 machine à régler, étaux, roues en fer, 1 tour à pivoter et une foule d'articles dont le détail serait trop long. — S'adresser à M. Marc Blum, rue de la Demoiselle 98. 6247

A vendre un beau potager très peu usagé, ainsi qu'une lampe à suspension, grand modèle, à des prix très avantageux. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 5793

Lapins. A vendre, pour cas imprévu et à prix modérés, des lapins géants de Flandre, race pure et sujets primés. — S'adresser rue du Collège 22, au 2^{me} étage. 6419

A vendre ou à échanger contre des montres un vélo bon marché, des chemises de touristes et camisoles de gymnastes. — S'adresser chez M. Weinberger, rue de l'Hôtel-de-Ville 21. 6432

A vendre un TANDEM mixte, pour dame et monsieur, ainsi qu'une bicyclette. Conditions exceptionnelles pour cause de départ. — S'adresser rue de la Serre 40, au bureau Brunschwyler. 6234

Egaré il y a environ trois semaines

Brasserie du Globe

anciennement Brasserie Krummenacher

Vendredi 7 Mai
à 8 heures du soir 6837-1

GRAND CONCERT

donné par la troupe
Gustho - Roberti

Mlle LAURA, comique excentrique.
Mlle BIJOU, chanteuse diction.
M. ROBERTI, jongleur fantaisiste.
M. GUSTHO, dans ses tyroliennes.
Scènes comiques par le clown PEPINO.
Danses, Duos, Chants patriotiques.

Restaurant de GIBRALTAR

Dimanche 9 Mai 1897
dès 3 h. après midi, 6835-2

GRANDE SOIRÉE

Se recommande, KRAMER.

Café-restaurant du Centre

5, Passage du Centre 5. 6836-1

TOUS LES SAMEDIS SOIRS

dès 7 1/2 heures,

Souper aux tripes

CABRI et LAPIN

Se recommande,
Le tenancier, COLLIOT.

Café-Brasserie de l'Union

SAINT-IMIER 6798-2

Dimanche 9 et Lundi 10 Mai 1897

Répartition aux pains de sucre

Jeu de quilles neuf.

Bonne consommation.

Se recommande, F. Boullianne.

Café de l'Arsenal

Tous les SAMEDIS soirs,
dès 7 1/2 heures 17593-14

TRIPES-TRIPES

FONDUES à toute heure.

Se recommande, Alb. Jeanrenaud.

109, Temple Allemand 109

TOUS LES SAMEDIS SOIRS
dès 7 heures, 5915-1

TRIPES

à emporter

Bière du Saumon

Rheinfelden
qualité supérieure, brune et blonde, en
fûts et en bouteilles.
J. LEDERMANN-SCHNYDER
8617-36 61, Rue de la Serre 61.
— Téléphone —

Cuisine Populaire

Carovigno blanc

qualité exquise
80 ct. la bouteille
verre perdu. 5162-4

Spécialité de Modes

CHAPEAUX ÉLÉGANTS pour Dames et Fillettes.
CAPOTES en DENTELLES et en paille pour Dames. — COIFFURES.
FORMES de CHAPEAUX, depuis l'article ordinaire à la paille satin.
CHAPEAUX de VOYAGE.
CHAPEAUX de JARDIN.
CHAPEAUX GARNIS, toujours un grand choix en magasin.
FOURNITURES DIVERSES : Fleurs, Rubans, Plumes, Gaze, Tulle, etc.
AU 1437-230

BAZAR NEUCHÂTELOIS

Escompte 3 %.
GANTERIE CORSETS. MERCERIE.

Confiseur-Pâtissier

Un jeune garçon honnête et recommandable pourrait entrer comme APPRENTI dans une bonne maison de la Suisse française. — Adresser les offres sous chiffres X. Y. 6856, au bureau de l'IMPARTIAL. 6856-3

ARRÊT du TRAM

Grande Brasserie de la Lyre

23, Rue du Collège 23.

Vendredi, Samedi et Dimanche
dès 8 heures, 6838-2

GRANDE REPRÉSENTATION

Rubelly

le célèbre Athlète Neuchâtelois dans ses nouvelles productions.
Les Fardeaux humalas.

Miss LOUISA, dans ses exercices multiples, équilibres, adresse, danses.
Les Chiens savants, Acrobatie, etc.

DIMANCHE, dès 2 1/4 heures,
MATINÉE

ENTRÉE LIBRE

AVIS

M. BRANDT, tailleur se recommande à ses amis et connaissances, ainsi qu'au public de la Chaux-de-Fonds et des environs, pour la confection de

VÊTEMENTS SUR MESURE

Nombreux et beau choix d'échantillons pour la saison d'été. Prix avantageux.
S'adresser au Café Vaudois, Passage du Centre, la Chaux-de-Fonds. 6851-3

Remonteurs

Plusieurs remonteurs trouvent immédiatement de l'occupation suivie et lucrative au comptoir J. CATTIN & C^{ie}, Soleure. 6832-3

HORLOGERIE

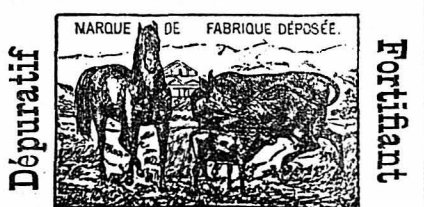
Horloger, connaissant toutes les parties de la montre et possesseur de deux nouvelles montres, demande associé, disposant de 8000 à 10,000 fr. pour l'exploitation de ces deux pièces; éventuellement il entrerait dans une fabrique ou maison d'horlogerie bien établie. — Déposer les offres, sous B. C. 6830, au Bureau de l'IMPARTIAL. 6830-3

Horlogerie

On cherche un fabricant de mouvements 10 et 11 lignes, auquel on fournirait les boîtes or pour livrer régulièrement 72 montres par mois. — S'adresser rue des Terreaux 27, au 2^{me} étage. 6580-1

CHANGEMENT DE DOMICILE

Les domicile et bureau de
L.A. DUBOIS
sont transférés RUE DE LA DEMOISELLE 37, au 1^{er} étage. 6668-2



POUDRE CORDIALE SUISSE

(Schweizer Viehpulver)

pour l'appétit et la digestion, pour augmenter le lait, pour nettoyer les vaches.
Toux, Gourmes, Refroidissements.
— 2 fr. la boîte de 2/3 de kilo, chez M. MONNIER, la Chaux-de-Fonds. M. THEIS, Le Locle. M. CHAPUIS, les Ponts, etc. 2914-6

Restaurant des CRÉTETS

Dimanche 9 Mai 1897
dès 2 h. à 6 h. du soir,

Grand Concert

donné par 6878-2

la Fanfare du GRUTLI

sous la direction de M. Aloïs RITSCHARD

Jeux de Boules remis à neuf.



Panorama artistique international

à côté de l'Hôtel Central 19190 63
RUE LÉOPOLD ROBERT 58

Du 3 au 9 Mai 1897

LA GRÈCE

Café-Restaurant, CONVERS

à 10 minutes de la gare de Renan

BAL BAL

Dimanche 9 Mai 1897
Bonne musique et bonne consommation.

ST-IMIER

Brasserie HERZIG

Dimanche 9 Mai 1897

Bal BAL

Invitation cordiale.
(N 3364-J) 6839-1 E. HERZIG.

CAFÉ TELL THIÉBAUD

vis-à-vis de la Gare des Cendres (Sagne)
Dimanche 9 Mai 6809-2

Bal BAL

Avis aux fabricants!

Un bon faiseur de secrets pourrait entreprendre des Secrets à vis et américains, par grande et petite quantités. Ouvrage fidèle. — S'adresser rue des Terreaux 27, au rez-de-chaussée.
A la même adresse, on demande à acheter un balancier à bras. 6850 2

14 à 15000 Francs

sont à prêter pour 15 juin 1897 — S'adr. à M. Jaquet, notaire, place Neuve 12, Chaux-de-Fonds. 6622-5

Enregistrement de marques de fab.

A WALLER CHAUX-DE-FONDS

HORLOGERIE

Un termineur capable et sérieux désire entrer en relations avec une bonne maison qui lui fournirait boîtes et mouvements pour petites pièces ancre et cylindre. — Adresser les offres, sous initiales P. Z. 6708, au bureau de l'IMPARTIAL. 6708-2

Union syndicale

Ouvriers Graveurs et Grillocheurs

Perception des cotisations, le Samedi 8 Mai, à 8 heures du soir, au Café STREIFF. Avis aux retardataires. 6833-2 Le Comité.

Mission Evangélique

Dimanche 9 Mai 1897

la réunion de l'après-midi aura lieu à BOINOD, à 2 1/2 h., chez M. Pierre Panigetti, maison Sommer, près le Cheval-Blanc.
Rendez-vous au local à 1 h. et départ à 1 1/2 h. — Invitation cordiale à tous.
En cas de mauvais temps, la course est renvoyée 6811-2

AVIS

SOCIÉTÉ D'ORNITHOLOGIE

La Société d'Ornithologie avise ses membres ainsi que les amateurs de la localité, qu'elle a installé un dépôt de sable du lac pour volières, au prix de 25 cent. les 5 litres, chez M. A. Morel, Consommation Centrale, Place Neuve n° 6. 6862-3 Le Comité.

Demoiselle de magasin

Pour le 1^{er} Juin, on demande une personne sérieuse pour tenir un magasin de conserves, situé dans un bon quartier de la localité. 6859-3
S'adresser au Bureau de l'IMPARTIAL.



3817 5

Pierristes

On demande pour Morteau, deux pierristes. On préférerait un ménage. — S'adr. chez M. Cloutot, à Morteau. 6859-3

Avis aux Pierristes

On demande des pierres grenat, rubis et saphir, à polir à la machine, par grandes et petites quantités. 6527-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Mécaniciens

On demande trois AJUSTEURS mécaniciens actifs et sérieux. Entrée le 1^{er} mai prochain. — S'adresser Machines, NOIRAIGUE. 5656-1

Français.

Un jeune Monsieur allemand désire prendre des leçons de français. — S'adresser rue de la Demoiselle 6, au 1^{er} étage, à droite. 6717-2

CADRANS ET PENDANTS

A vendre, à moitié prix, un outil à centrer et pointer les secondes, un outil à pointer (pièces à clef), une grande plate forme avec divisions spéciales pour cadrans compliqués, le tout en très bon état, plus un laminoir neuf pour lunettes galonnées. 6724-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

CAFÉ DE TEMPÉRANCE

10, rue du Collège 10.

TOUS LES SAMEDIS SOIRS
dès 7 heures, 6865-1

Souper aux Tripes

Se recommande, ZÉLIM CALAME.

BRASSERIE de la

MÉTROPOLE

Samedi, Dimanche et Lundi
à 8 heures du soir 6379-3

GRAND CONCERT

donné par la troupe
Gustho - Roberti

Mlle LAURA, comique excentrique.
Mlle BIJOU, chanteuse diction.
M. ROBERTI, jongleur fantaisiste.
M. GUSTHO, dans ses tyroliennes.
Scènes comiques par le clown PEPINO.
Danses, Duos, Chants patriotiques.

ENTRÉE LIBRE

DIMANCHE, dès 3 heures,

Grande Matinée

Mise à ban

M. JULES PERRET-MICHELIN met à ban pour toute l'année :
1. La propriété amodiée par M. Jules Kernen sur les Forges, aux Eplatures Défense est faite en ce qui concerne le pré de suivre d'autres chemins que celui qui est dû, ne fouler les herbes et d'endommager les clôtures. — Quand au pâturage, il est défendu de fouler les herbes, de pratiquer d'autres chemins et sentiers que ceux dûs, d'emporter, scier ou casser des arbres et branches dans la forêt, d'y allumer des feux, de tirer contre les arbres, d'y laisser stationner ou abandonner sur le terrain des débris de bouteilles, verres ou tout autre chose pouvant causer du dommage au bétail en alpage et d'endommager les murs et les barres et d'arracher de la pierre.
2. Le domaine dit « La Fiaz », Défense de fouler les herbes, de pratiquer des sentiers autres que le chemin dû de la route cantonale traversant la ligne ferrée; il est rappelé que ce chemin n'est qu'un chemin de déviation n'ayant droit qu'à 3 mètres au plus de largeur; donc défense est faite aux personnes voiturant sur ce parcours de croiser avec des chars, la largeur du chemin n'étant pas suffisante pour cela. Toute contravention à cette défense sera dénoncée sans ménagement.
3. Le domaine Sur les Sentiers, amodié par M. William Dubois. Défense d'y fouler les herbes, d'endommager les clôtures, de suivre d'autres chemins ou sentiers que ceux dûs; il est rappelé que la largeur du grand sentier est de 1 mètre au plus.
4. La forêt avec recrue au Haut des Combes, Commune de la Chaux-de-Fonds. Bien fond de M. Jeanmaire Défense est faite également d'emporter, de scier des arbres et des branches, d'y commettre des dégâts comme cela arrive continuellement; une surveillance sévère sera établie. Les parents sont responsables de leurs enfants, et les uns et les autres, au cas de contravention, seront dénoncés sans aucun ménagement.
Eplatures, le 6 mai 1897.
Mise à ban autorisée.
La Chaux-de-Fonds, le 6 mai 1897.
Le Juge de paix,
E.-A. BOLLE, not.

6877-5

Domaine à vendre

M. JACQUES EIGELDINGER, fabricant d'horlogerie à la Chaux-de-Fonds, offre à vendre de gré à gré, à des conditions favorables, le domaine qu'il possède à la Cibourg, commune de la Ferrière, se composant d'une maison d'habitation rurale, assurée 400 fr.; d'une maison de maître, assurée 9600 fr., et en outre de jardin, pré de métairie, pâturage et forêt, le tout d'une superficie d'environ 27 arpents.
Cette propriété est agréablement située et d'un bon rapport, la maison de maître pourrait être avantageusement utilisée pour un séjour d'été. 6390-2
Pour tous renseignements, s'adresser à M^e Adolphe Marchand, notaire, à Renan.

Articles de Ménage

SALIERES en bois, depuis 60 ct.
BOITES à épices, depuis 60 ct.
PLATEAUX à desservir en bois, métall., faïence.
TABLES servantes.
BOITES à cirage.
PINCETTES pour la lessive.
PINCETTES à ressort, à 35 ct. la douz.
PAILLASSONS, BROSSES.
Paniers-Corbilles à linge et à bois.
SPÉCIALITÉ de
TOILES CIRÉES, haute Nouveauté.
Nappages blancs, bord couleur, larg. 145 cm., à fr. 3.50 le m.
AU 9600-112

Grand Bazar du Panier Fleuri

A louer
de suite ou pour époque à convenir, un très bel APPARTEMENT de 2 pièces et dépendances. 6652-1
Prix modique. H-1176-1
S'adresser au bureau du notaire A. Quartier, rue Fritz-Courvoisier 9.

F. Leuzinger

Très grand Assortiment de 6181-1

Toiles et Nappage

Spécialité pour

Trousseaux en marchandises absolument garanties

à des prix très avantageux

GUIPURE pour RIDEAUX

encadrée et au mètre